Mémorial ACTe

Centre Caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage

INAUGURATION LE 10 MAI 2015

LA MÉMOIRE INSPIRE L'AVENIR

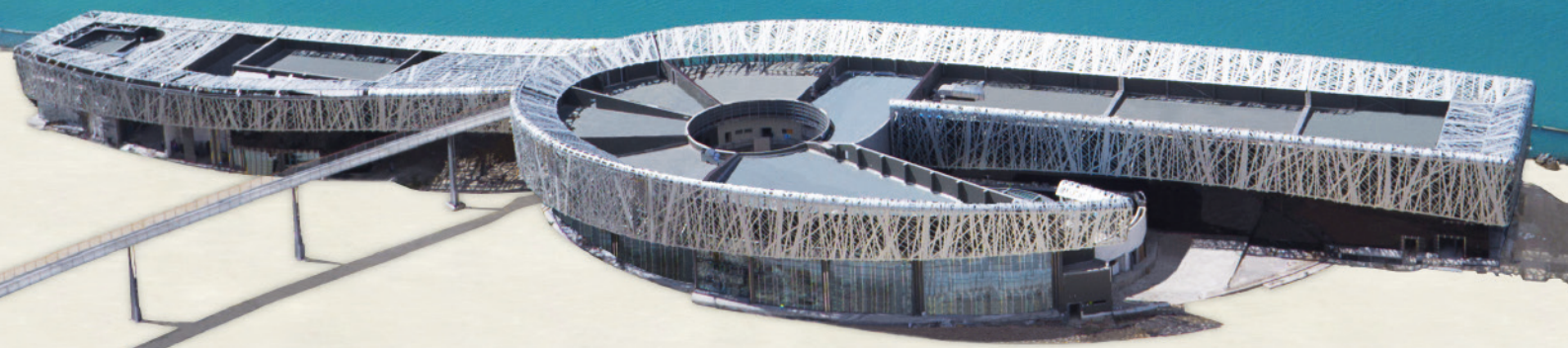

Mémorial ACTe
CENTRE CARIBEEN D'EXPRESSIONS ET DE MEMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

DOSSIER DE PRESSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

REGION GUADELOUPE
Terre d'artistes et de talents

UNION EUROPÉENNE

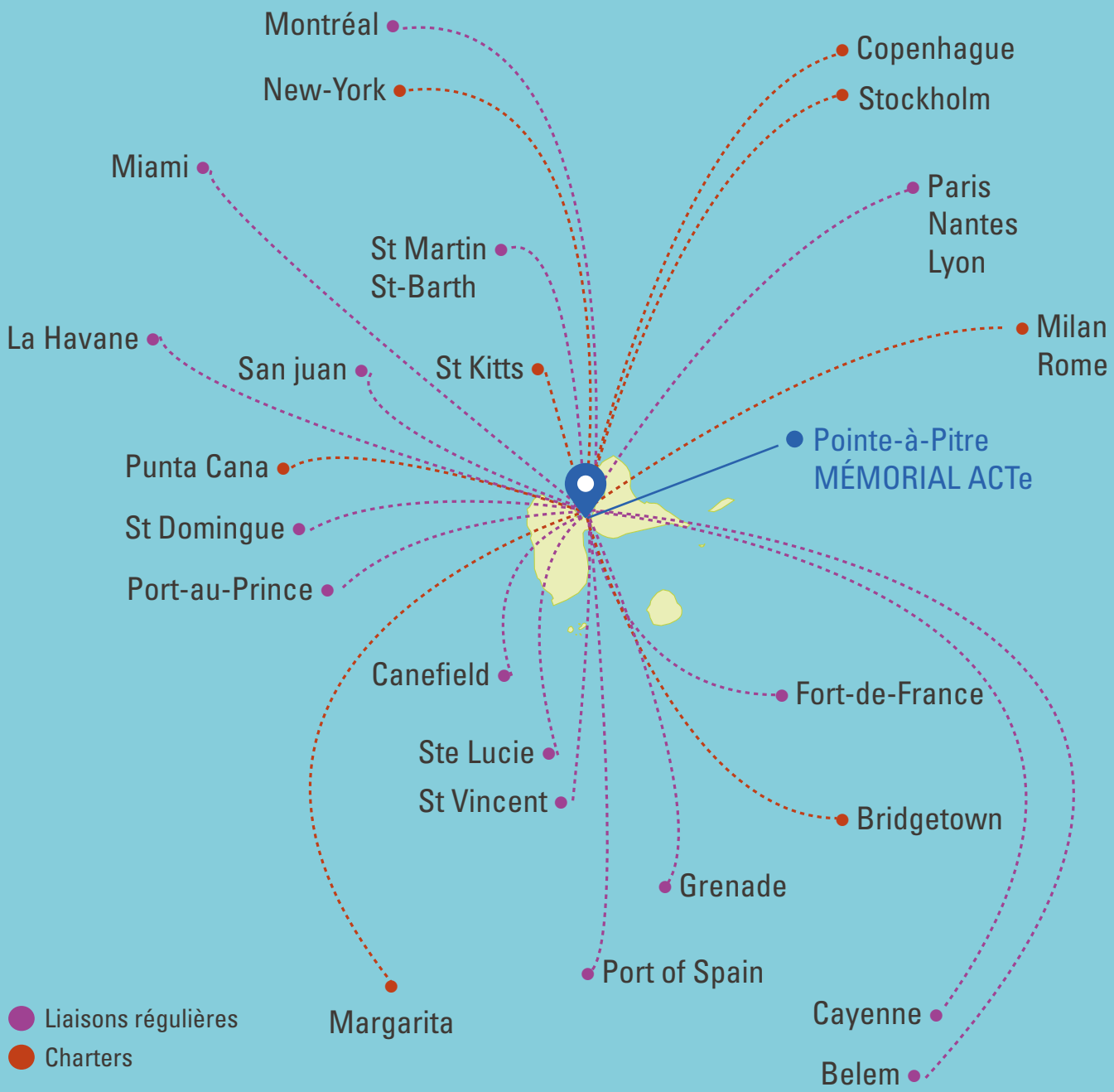
Montréal
New-York
Miami
St Martin
St-Barth
La Havane
San juan
St Kitts
Punta Cana
St Domingue
Port-au-Prince
Canefield
Ste Lucie
St Vincent
Grenade
Port of Spain
Margarita
Copenhague
Stockholm
Paris
Nantes
Lyon
Milan
Rome
Pointe-à-Pitre
MÉMORIAL ACTe
Fort-de-France
Bridgetown
Cayenne
Belem
Liaisons régulières
Charters

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS **PAGE 6**

VICTORIN LUREL, PRÉSIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE **PAGE 7**

LE MÉMORIAL ACTE : UNE INSTITUTION UNIQUE AU CŒUR DE LA CARAÏBE **PAGE 8**

LES DATES CLEFS DU MÉMORIAL ACTE **PAGE 9**
GENÈSE DU PROJET **PAGE 9**
LE PROJET ARCHITECTURAL **PAGE 12**
EXPOSITION PERMANENTE **PAGE 15**
EXPOSITION INAUGURALE : FESTIVAL CARIBÉEN DE L'IMAGE **PAGE 46**

CHIFFRES CLÉS **PAGE 52**

INFORMATIONS PRATIQUES **PAGE 54**

VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE **PAGE 56**

1 AVANT-PROPOS

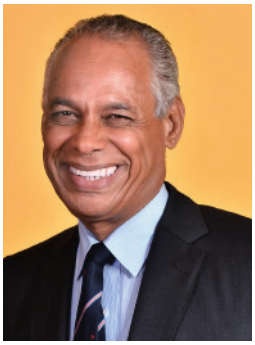

LE MÉMORIAL ACTE : RÉUNIR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE POUR UNE RELATION APAISÉE ENTRE LES PEUPLES

« *Silver roots on a black box*», « *des racines d'argent sur une boîte noire* ». C'est le parti architectural du Mémorial ACTe. La boîte abrite l'exposition permanente. La façade noire est un hommage aux victimes de la traite et de l'esclavage. La constellation quartzée représente des millions d'âmes échappées. La résille argentée à l'image des racines du figuier enserre les bâtiments et les unit en couvrant d'une arche la place de la commémoration. Une passerelle monumentale de 150 m de long culminant à 12 m, ceinture le bâtiment principal depuis sa façade maritime jusqu'au Morne Mémoire et sa table d'orientation. Une promenade littorale, un escalier monumental conduisant à la mer et un parvis paysager complètent l'ensemble.

Solidement enraciné sur le site de l'ancienne usine sucrière Darboussier, le Mémorial ACTe, remarquable par son architecture audacieuse et spectaculaire, constitue désormais la signature de Pointe-à-Pitre, ville cœur de l'archipel guadeloupéen.

En portant ce projet, la Guadeloupe entend contribuer à la construction d'une mémoire universelle et partagée de l'esclavage. En effet, travailler sur la mémoire collective, élément de nature immatérielle, c'est également la doter de lieux, de repères matériels, de balises identifiables et accessibles non seulement aux individus que lie une histoire commune mais aussi à tous ceux que cette histoire invite à la réflexion.

Il s'agit de refermer les blessures de l'histoire pour aider les femmes et les hommes de ce pays, de tous les pays victimes de ce crime, à avancer ensemble, quelles que soient leurs origines.

L'esclavage des nègres fut un crime contre l'humanité. Son ampleur a durablement meurtri le continent africain. Il est aussi un des éléments constitutifs des sociétés caribéennes en général et de la société guadeloupéenne en particulier qui, de nos jours encore, sont marquées de ses stigmates et de ses inductions.

Il importait donc de mieux faire connaître l'histoire des traites et des esclavages non seulement pour témoigner des atrocités commises et trop longtemps occultées, mais également pour rétablir nos ancêtres dans leur humanité et pour honorer toutes leurs résistances.

Le Mémorial ACTe veut faire vivre la mémoire et la réconcilier avec l'histoire.

A la fois espace de célébration et de réconciliation, centre d'expression, lieu de découverte, rendez-vous des familles guadeloupéennes, carrefour des savoirs, base de fécondation de la recherche et de la connaissance, maison des artistes et des créateurs, le Mémorial ACTe est déjà le point d'ancrage d'une société guadeloupéenne fière de son métissage, de sa capacité à construire un vivre et un être ensemble au-delà des blessures de l'histoire.

Geste mémoriel fort, le Mémorial ACTe deviendra aussi le vecteur du rayonnement d'une Guadeloupe ouverte sur la Caraïbe et sur le monde. »

VICTORIN LUREL
DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE
ANCIEN MINISTRE DES OUTRE-MER

2

UNE INSTITUTION UNIQUE AU CŒUR DE LA CARAÏBE

LES DATES CLEFS DU MÉMORIAL ACTE

Le **26 octobre 2004**, une décision politique a été prise par le président de Région Victorin LUREL de créer un mémorial sur la traite et l'esclavage.

En **2005**, création du comité scientifique, précisant les contours du projet scientifique sous l'autorité du professeur Jacques ADELAIDE---MERLANDE.

En **mai 2007**, le développement scientifique et culturel et la conception programmation du Mémorial ACTe sont réalisés par BICFL - Jean Loup PIVIN, Bruno AIRAUD, avec Thierry L'ETANG.

En **janvier 2008** était désigné, parmi les 27 candidatures, le groupement lauréat du concours international de maîtrise d'œuvre, lancé en juin 2007 par la Région.
Le mandataire de ce groupement est l'Atelier guadeloupéen d'Architecture BERTHELOT/MOCKA-–CELESTINE (BMC).

Le **27 mai 2008**, lors de la commémoration du 160e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe était posée la première pierre du Mémorial.

En **2010**, un commissariat international pour le choix des oeuvres contemporaines est mis en place : Simon NJAMI, Claire TANCONS et Jean-François MANICOM sont nommés.

En **mars 2013**, débutait sur le site de l'ancienne usine Darboussier, la plus grande unité sucrière des Petites Antilles, la construction du Mémorial ACTe, Centre Caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage.

Le **21 mars 2014**, inauguration de la maison du projet, lieu d'information et de présentation du projet servant de départ des visites guidées du chantier. Ces dernières ont eu lieu de mars à novembre 2014, date de la fermeture de cette maison.

Le **10 mai 2015**, inauguration du Mémorial ACTe par le président de la République française François Hollande, en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique et de la Caraïbe, le jour de la commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage.

Le **27 mai 2015** date de commémoration de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, une grande fête populaire sera organisée autour du Mémorial ACTe.

Le 7 Juillet 2015, ouverture au public du Mémorial ACTe.

GENÈSE DU PROJET

Initié par le président du Conseil régional Victorin LUREL et la Région Guadeloupe, accompagné par le Comité International des Peuples Noirs(CIPN) qui avait initié en son temps un projet similaire, le Mémorial ACTe a pour ambition originelle de créer un lieu dédié à la mémoire collective de l'esclavage et de la traite, ouvert sur le monde contemporain.

En plus d'être directement celle des Guadeloupéens et des habitants de la Caraïbe, l'histoire de l'esclavage et de la traite négrière concerne toute l'Humanité. Offrir un lieu de mémoire et de recherche, c'est, en plus de fédérer toutes les composantes de la population autour d'un passé commun, s'engager à poser la question de la liberté, de toutes les libertés et du vivre ensemble. En 2014, les ONG estimaient que 36 millions de personnes étaient asservies dans des conditions assimilables à l'esclavage, prouvant ainsi que les problématiques et réflexions menées par le Mémorial ACTe sont d'une incontestable actualité.

2005
LE PREMIER MOMENT EST POLITIQUE

Le président du Conseil régional, Victorin Lurel, a donné sens au contenu du Mémorial avec l'aide d'un comité scientifique et culturel : « Nous ne sommes pas dans un musée des beaux-arts ou de société, mais bien dans un projet de lieu aux multiples activités, aux multiples approches, aux multiples ambitions, dont la vocation première est bien de "mieux vivre ensemble". »

Le conseil scientifique est composé de :
— Jacques Adelaïde-Merlande, historien.
— Josette Fallope, historienne.
— Nina Gelabale, directrice de la culture au conseil régional de la Guadeloupe.
— Martine Daclinat, présidente de l'association AGGH.
— Sylvie Tersen, conservateur en chef du patrimoine au conseil régional.
— Raymond Boutin, historien.
— Luc Reinette, président de l'association CIPN.
— Jean-Pierre Sainton, historien.
— Alain Buffon, historien.
— Henri Petit Jean Roget, conservateur en chef du patrimoine.

Le conseil scientifique est associé au comité de pilotage qui se compose d'une partie des historiens déjà cités, ainsi que de :
— Fély Kacy-Bambuck, présidente de la commission culture au conseil régional.
— Max Etna directeur de cabinet adjoint au conseil régional.
— Bertrand Mazur, Bertrand Mazur directeur général adjoint au conseil régional.
— Gérard Richard, archéologue et conservateur du patrimoine au conseil régional.

Le conseil scientifique a défini la base du contenu réparti en une dizaine de thèmes historiques qui ont été intégrés dans le développement du projet, tandis que le comité de pilotage oriente socialement, politiquement et économiquement le projet.

2006
DEUXIÈME TEMPS
DÉFINITION DU PROJET ET DE LA PHILOSOPHIE DU MEMORIAL ACTE

La volonté politique du Mémorial consiste à décrire les terribles réalités subies par les victimes de l'esclavage mais aussi de s'ouvrir sur l'avenir : l'acte du souvenir pour fabriquer une société nouvelle. Le nom de Mémorial ACTe est né de cette volonté, à l'instar de beaucoup de courants anglo-saxons qui associent la résistance à l'acte. Une mémoire en action, comme l'a été la résistance des Africains durant la période de l'esclavage , comme l'est la construction d'une culture créole toujours en mouvement.

Il s'agissait bien de réaliser non seulement un "monument" qui marquerait l'histoire architecturale de la Guadeloupe et de la Caraïbe, mais aussi de proposer une multitude d'offres culturelles dont la grande exposition permanente avec des nouvelles technologies, une pédagogie, des expositions temporaires, des événements et spectacles, une animation spécifique à destination des publics scolaires et des jeunes. Et cela dans un esprit :
— qui implique les multiples disciplines des sciences humaines ainsi que les multiples formes d'expressions pouvant témoigner de la réalité de l'esclavage initiée par l'Europe dans les siècles passés ;
— qui déborde sur les formes contemporaines d'asservissement liées au racisme et à toutes les formes d'ostracisme que les sociétés et groupes humains inventent ;
— qui stimule la recherche généalogique personnelle et collective ;
— qui permet de se recueillir (individuellement et collectivement) dans un lieu symbolique fort ;
— qui participe à la création d'un nouvel humanisme inscrit dans les nouvelles solidarités que les sociétés guadeloupéenne et antillaises créent chaque jour ;
— qui encourage la recherche sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions et met en évidence les zones d'ombre persistantes ;
— enfin, qui répond aux arguments négationnistes ou aux pensées qui relativisent la réalité de l'histoire.

La programmation de l'exposition permanente intègre ces points initiaux à travers une quarantaine d'îles ou séquences formant elles-mêmes six archipels intitulés :

❶ Les Amériques,

❷ Vers l'esclavage et la traite négrière,

❸ Le temps de l'esclavage,

❹ Le temps de l'abolition,

❺ Le temps d'après (Post-abolition et ségrégation),

❻ Aujourd'hui.

LA PRÉSENCE DES EXPRESSIONS ARTISTIQUES CONTEMPORAINES

La présence des artistes est déterminée par leur capacité à transcender les concepts à leur manière, c'est-à-dire, à aller au-delà d'une représentation littérale. Le choix des artistes est réalisé par trois commissaires, Claire Tancons, Simon Njami et Jean-François Manicom, personnalités référentes dans le monde de l'art.

UN PROJET INTELLECTUEL QUI SE TRADUIT EN ESPACES

- Une exposition permanente sur 1 500 m^2 permet une visite d'au moins une heure,
- Une salle d'exposition temporaire de 700 m^2 prévue pour une grande exposition par an et de multiples activités allant du festival au salon, voire même d'autres activités extérieures,
- Une salle polyvalente de 300 places peut accueillir un spectacle, une projection de film ou encore des conventions ou autres événements (dont un colloque international régulier déjà programmé). Cette dimension est liée à la recherche sans pour autant intégrer une équipe de chercheurs à demeure, même si des coopérations avec des instituts et universités du monde entier seront établies,
- Un espace dédié aux chercheurs invités est associé à un centre de documentation ouvert au public. Il est adossé à l'espace généalogique ouvert à tous et en consultation libre,
- Un jardin – le Morne Mémoire – accessible par une passerelle est associé à la visite,
- Plusieurs espaces de restauration et un restaurant gastronomique offrent un temps de loisirs et de détente,
- Un centre de recherches généalogiques où les familles antillaises pourront consulter des fonds d'archives publiques et privées, ainsi que des actes d'état civil.

IMPLANTATION À POINTE-À-PITRE

L'emplacement du Mémorial ACTe est symbolique, en lien direct avec la traite négrière. Le choix du lieu s'est porté sur le site de l'ancienne usine Darbousier, la plus grande unité sucrière des Petites Antilles. L'écriture du projet prend alors une dimension urbaine essentielle s'inscrivant dans le renouveau de Pointe-à-Pitre, insufflant une nouvelle dynamique au quartier de Carénage, grâce à ce Mémorial ACTe, structurant l'espace de la ville comme le faisaient jadis les églises. La dimension caribéenne est alors formellement affirmée. Certes le Mémorial sera international et mondial ; il n'en sera pas moins centré sur les Caraïbes et la Guadeloupe pour montrer une autre facette de l'esclavage transatlantique que le nom de "Mémorial ACTe" désigne par son sous-titre : "Centre caribéen d'expressions et de mémoire de laTraite et de l'Esclavage".

UN PROJET AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE ET CULTURELLE

En plus de ses nombreux atouts naturels, la Guadeloupe proposera désormais un lieu culturel de visite susceptible d'attirer 300 000 visiteurs par an. La Région et le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe oeuvrent d'ores et déjà au développement de plusieurs projets qui viendront s'articuler autour du Mémorial ACTe. Ainsi, les visiteurs pourront suivre bientôt des circuits touristiques spécifiques à la rencontre de l'histoire et du patrimoine de la Guadeloupe, un projet dénommé Les Routes de la mémoire.

Les navettes des paquebots de croisière pourront également proposer une escale directe au Mémorial ACTe, ce dernier disposant d'un ponton pour l'accueil de bateaux.

LE PROJET ARCHITECTURAL

Architecture – Maîtrise d'œuvre :
Pascal Berthelot, Jean-Michel Mocka-Célestine, atelier BMC
Fabien Doré, Michael Marton, atelier Doré-Marton
Marc Mimram, atelier Marc Mimram
Rodolphe Bard, agence TER
BETCI, FI ingéniérie, SIGMA acoustique, bureaux d'études techniques
François Confino, scénographe
Concepto, conception lumière

Inévitable au passage des navires en bordure littorale de Pointe-à-Pitre, le Mémorial ACTe, construit sur l'ancien site industriel de Darboussier, friche d'une ancienne usine sucrière, est un ensemble de 7124 m^2.

C'est avec les mots suivants que Pascal Berthelot, au nom des architectes de son équipe, décrit son projet :

"L'architecture est une écriture formelle. Elle s'inscrit dans le temps et forme un discours, qui établit notre rapport à la société, notre vision de la société. Notre réponse architecturale est teintée d'émotion car elle est la forme de l'acte de mémoire, l'expression d'un peuple dont la mémoire a été souvent opprimée et niée. Notre engagement est total. Notre travail consiste désormais à créer un lien entre le bâtiment et la ville, à travers sa morphologie, son implantation, pour favoriser l'attractivité urbaine.

Le bâtiment est constitué de deux blocs formant le piétement d'une arche métallique d'une portée de 40 m. L'ensemble représente un linéaire d'environ 260 m de long, présenté sur la mer et doté d'une résille étincelante de jour comme de nuit. La boîte noire et la résille argentée contribuent à doter le bâtiment principal d'une emprise au sol et d'un volume qui tranchent avec l'environnement bâti relativement bas et ramassé de la ville de Pointe-à-Pitre. La topographie est déterminée par la coexistence de l'horizontalité du bord de mer et la présence du morne.

Le Mémorial ACTe, dans sa disposition actuelle, représente le phare de l'île et de la ville et il en compose le nouveau centre de gravité géographique mais aussi, de par son rayonnement culturel et intellectuel, son âme."

LA PRISE EN COMPTE D'UNE SYMBOLIQUE UNIVERSELLE

Silver roots on a black box (Racines d'argent sur une boîte noire)
Le concept de la boîte noire renferme la richesse de l'exposition que constitue la connaissance du passé et sur lequel se construit en partie la mémoire collective. Ses façades noires quartzées illustrent principalement l'hommage symbolique aux victimes de la traite et de l'esclavage (la constellation des éclats de quartz représentant les millions d'âmes disparues).

Mais cette boîte constitue le développement racinaire matérialisé par une résille argentée aux formes audacieuses appelée : the silver roots. Ces racines peuvent évoquer la quête des origines à laquelle renvoie l'histoire de la traite et de l'esclavage. Au-delà, elles visent à traduire le parti-pris global en suggérant une croissance, un élan, un mouvement : la vie.

UN PROJET À PARTAGER AVEC LA POPULATION ET LES PUBLICS ATTENDUS

Pour qu'il y ait partage de cette mémoire collective, il est essentiel que les Guadeloupéens puissent s'approprier et s'identifier à ce lieu, qu'ils y retrouvent les représentations qu'ils se font de l'esclavage et de leurs commémorations. La visée à la fois humaniste et universelle du projet et les prévisions de fréquentation du site imposent que le bâtiment s'adresse également aux autres communautés.

Mémorial ACTe, Vue du ciel du chantier © Aeroworx

Mémorial ACTe, Passerelle menant au Morne Mémoire © Région Gaudeloupe

LE PATIO CENTRAL

L'entrée du bâtiment principal est organisée autour d'une aire centrale mettant en scène le "poto mitan". Cet arbre gigantesque, composé de métal, représente la naissance ou l'origine des racines, formant la résille d'argent qui protège le bâtiment. Cette image renvoie à des références communes dans l'imaginaire des Guadeloupéens, régulièrement déclinées dans le langage populaire comme par exemple dans ce dicton "fanm sé poto mitan pèp Gwadloup" ("La femme est le pilier central du peuple guadeloupéen.")

L'arbre poteau-mitan
© Région Gaudeloupe

LA PASSERELLE ET LE MORNE MÉMOIRE

Elle relie le bâtiment au Morne Mémoire. Sa symbolique est importante dans la conception de l'ensemble. Le jardin, source de subsistance et maigre espace de liberté pour l'esclave sur la plantation est symbolisé par le Morne Mémoire. Il subsistera ensuite dans l'univers de la case créole comme le décrit feu Jacques Berthelot.

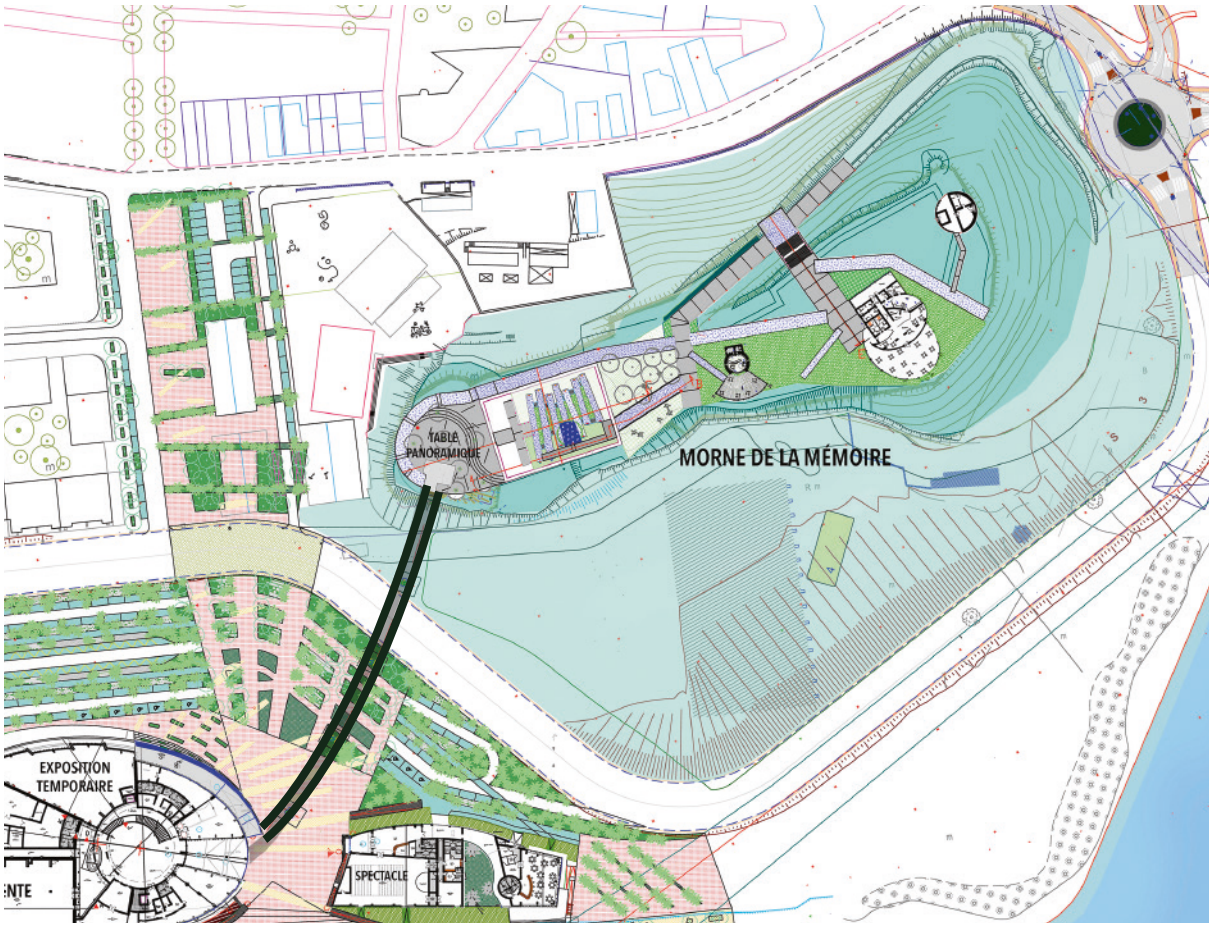

Montage élaboré à partir des plans d'implantation du Mémorial ACTe
Groupement BMC / Doré - Marton.

EXPOSITION PERMANENTE

L'exposition permanente est structurée autour d'une quarantaine d'îles regroupées en six archipels déclinant les temps forts de l'histoire des Antilles et de l'Amérique, du début du XVII[e] siècle à nos jours. L'agence de scénographie Confino est en charge du projet. Elle avait conçu l'exposition culte Cités-Cinés qui a révolutionné la scénographie en France, ainsi que les contenus des pavillons de différentes Expositions universelles.

Afin de visiter l'exposition, des outils d'aujourd'hui sont omniprésents – audio-guides, vidéoprojection, bornes et tables interactives – sans obérer le rythme des couleurs et de la lumière, l'alternance des œuvres contemporaines et des œuvres anciennes ainsi que des multiples pièces patrimoniales. L'ensemble des contenus est disponible en français, anglais, espagnol et créole (extension future à l'allemand et l'italien).

"Lorsque nous avons gagné le concours pour un mémorial de l'esclavage en Guadeloupe avec l'équipe d'architectes BMC-Architecture de Pointe-à-Pitre, nous avons ressenti une immense émotion et beaucoup d'humilité à nous attaquer à un sujet aussi immense et essentiel pour comprendre l'Histoire de l'Humanité. Hélas, il ne s'agit pas seulement d'Histoire, mais malheureusement d'actualité et probablement d'un terrible phénomène qui est appelé à se prolonger encore longtemps ! À partir d'un programme très structuré, nous avons développé des scénographies destinées à surprendre le public. Nous souhaitions lui communiquer "physiquement" des impressions, l'immerger immédiatement au sein du sujet pour l'informer sur une histoire puissante sans nécessairement passer par trop de lectures fastidieuses et exhaustives. Après plus de cinq ans d'échanges, de débats, d'esquisses, nous avons l'impression d'arriver à un résultat qui reflète la complexité de l'histoire de l'esclavage et qui va offrir à la Guadeloupe, aux Antilles et, par extension, à l'ensemble du monde contemporain un instrument de réflexion incontournable et nécessaire pour notre planète aujourd'hui." concluent Véronique Rozen et François Confino.

LES 6 ARCHIPELS DU PARCOURS

❶ Les Amériques

❷ Vers l'esclavage et la traite négrière

❸ Le temps de l'esclavage

❹ Le temps des abolitions

❺ Le temps d'après

❻ Aujourd'hui

ARCHIPEL 1
LES AMÉRIQUES

En 1492, Christophe Colomb permet à l'Europe de prendre pied dans une Amérique aux multiples facettes, riche des Arawaks aux Aztèques, de peuples et civilisations diverses. Espagnols, Portugais puis Français, Anglais, Hollandais ou Danois conquièrent par la force puis se disputent les Amériques en un jeu d'influences dans lequel corsaires, pirates et flibustiers auront leur rôle. Réduites à la servitude et au travail forcé, les populations amérindiennes très vite décimées par la sauvagerie occidentale et les maladies importées imprimeront cependant de leurs cultures le "nouveau monde" naissant et marqueront notre modernité de nombreux legs indélébiles.

LA VIERGE NOIRE

La première noire des Antilles est sainte : la Reine Vierge Sainte Marie de Guadeloupe.

Christophe Colomb "découvre" l'Amérique en 1492. Un an après, lors de son deuxième voyage, il aborde une île qu'il baptise Santa María de Guadelupe, aujourd'hui : la Guadeloupe.

Parti le 4 janvier 1493, Christophe Colomb décide, le 16 janvier, de traverser l'Océan Atlantique. Une tempête se déchaîne dans la nuit du 13 au 14 février, séparant les deux navires, la Niña et la Pinta. La fureur des éléments redoublant, l'équipage pense être perdu et Colomb ordonne, selon son journal du premier voyage, que l'on tirât au sort l'un d'entre eux qui irait en pèlerinage à Santa María de Guadelupe pour y porter un cierge. De retour en Espagne, Colomb passe en Estremadure, afin de visiter le monastère royal Santa María de Guadalupe. Accomplissant là son vœu, il promet aux moines de nommer du nom de la Vierge Noire de leur sanctuaire l'une des nombreuses îles de l'archipel qu'il vient de reconnaître et vers lequel il pense bientôt retourner. Le mercredi 25 septembre 1493, à la tête de 17 navires où ont embarqué 1 500 hommes, l'amiral repart pour ses Indes de l'Ouest. Après une rapide traversée, il arrive le 3 novembre au large des côtes d'une île qu'il appelle Dominica, ou Domenica, en référence au jour de sa découverte, un dimanche. Se rendant sur l'île voisine qu'il baptise María Galanda (Marie-Galante), comme la nef amirale de la flotte sur laquelle il se trouve. Le lendemain 4 novembre, la flotte se dirige vers la grande île qu'elle aperçoit sur sa droite depuis la veille et que l'amiral, fidèle à sa promesse, baptise Sainte-Marie-de-Guadeloupe (Santa María de Guadalupe, Guadalupe étant dérivé de l'arabe andalou wada lubben, "rivière cachée"). Débarquant sur l'île de Basse-Terre, dénommée Caloucaéra par ses habitants, Colomb y fait escale durant six jours avant de repartir vers le nord. Apercevant les hauteurs d'une autre île, il nomme cette dernière Santa María de Montserrat, satisfaisant ainsi l'abbé Bernard Boyl qui emportait avec lui une copie de la célèbre Vierge Noire catalane.

CONQUÊTE DES AMÉRIQUES

Si la conquête des Amériques est initiée par les Espagnols et les Portugais, Français puis Anglais et Hollandais ne sont pas en reste. Les puissances européennes se disputent la colonisation des Amériques pendant quatre siècles, entre 1492 et la fin du XIX^{e} siècle.

Arrivé à Hispaniola (Haïti-République dominicaine) un an après sa "découverte" des Amériques, Christophe Colomb entame la conquête de cette île. Avantagés par leur organisation militaire, leurs chevaux et l'acier de leurs épées, les Espagnols, qui la subjuguent rapidement, entament en 1508 la conquête de Porto Rico, puis de la Jamaïque (1509) et de Cuba (1511). Les indigènes acceptant la domination espagnole sont répartis entre les conquérants. Les résistants ou rebelles à la conquête sont réduits en esclavage par Christophe Colomb. Entre 1494 et 1500, plusieurs milliers d'esclaves indigènes sont déportés d'Hispaniola vers la péninsule Ibérique, inaugurant ainsi la traite transatlantique. Ils sont entassés par centaines à fond de cale sans nourriture ni vêtements suffisants. La moitié meurt de faim et de froid avant d'atteindre les côtes européennes ; les survivants, vendus dans les ports andalous, décèdent de maladies au bout de quelques mois. En 1508, devant le manque croissant de main-d'œuvre, la Couronne espagnole autorise les colons des Grandes Antilles à déporter vers leurs colonies des indigènes des "îles inutiles" ne disposant pas de ressources aurifères. De 1508 à 1518, entre 15 000 et 30 000 natifs des Bahamas, de

Notre-Dame de Montserrat, XVIII^e siècle
Gravure, 19 x 23 cm,
Fonds M.ACTe coll. Région Guadeloupe.

même que plusieurs milliers de ressortissants des îles Sous-le-Vent (Aruba, Bonaire, Curaçao) sont déportés vers les Grandes Antilles. Cette traite interne à la mer Caraïbe comprend également la déportation de dizaines de milliers d'Amérindiens des côtes du Venezuela, de Trinidad et du bassin de l'Orénoque, réduits en esclavage dans les pêcheries de perles de Cubagua et de Margarita (Venezuela).

Premiers opposants à la conquête des Amériques, les Caraïbes des Petites Antilles sont condamnés dès 1503 à l'esclavage perpétuel. Quelques années plus tard, en 1511, des expéditions esclavagistes contre les "îles des Cannibales" sont autorisées ; opérant depuis Hispaniola et Porto Rico, elles assaillent la Guadeloupe, la Dominique et dépeuplent les îles Vierges et la Barbade.

En 1625, motivé par la forte croissante des prix du tabac, le corsaire français Pierre Belain d'Esnambuc, fréquentant les Petites Antilles depuis de nombreuses années, installe une petite colonie de planteurs sur l'île de Saint-Christophe. Dix ans plus tard, le 28 juin 1635, L'Olive et Duplessis créent une colonie en Guadeloupe, alors qu'en septembre de la même année, d'Esnambuc érige un fortin en Martinique. Malgré la résistance des insulaires, les Petites Antilles sont occupées progressivement par des Français et des Anglais, jusqu'à ce que le traité de Basse-Terre du 31 mars 1660 concède aux Caraïbes les îles de la Dominique et de Saint-Vincent en territoire propre.

AMÉRINDIENS ET RÉSISTANCE

Dans une Amérique peuplée par différents types de civilisations, Christophe Colomb rencontre dans les Antilles deux grands blocs socioculturels, constitués par les Taïno et les Kalinago. Tous les insulaires n'acceptent pas la présence agressive des Européens. Les Kalinago se révèlent particulièrement indomptables. La colonisation apporte à ces peuples plus de maux que de bienfaits : travail forcé, déportation, esclavage, maladies qui déciment les populations.

La civilisation taïno arawak, englobant les Bahamas, Cuba, la Jamaïque, Hispaniola (Haïti-République dominicaine) et Porto Rico, est marquée par un mode d'organisation propre aux chefferies sud-américaines. L'ensemble kalinago, couvrant toutes les îles des Petites Antilles comprises entre Trinidad et Porto Rico, est composé d'une ligue paninsulaire d'unités villageoises autonomes ne disposant d'aucune forme de gouvernement central. Le nombre des habitants des Grandes Antilles oscille alors entre 200 000 et 500 000 personnes, celui des Petites Antilles étant d'environ 40 000 individus.

Conquis, malgré leur résistance, en moins d'une vingtaine d'années par les Espagnols, les Taïno des Grandes Antilles, soumis au travail forcé, sont rapidement décimés puis exterminés par les virus et maladies du Vieux Monde. Aux Petites Antilles, les Kalinago, réfractaires à toute présence étrangère, opposent aux conquérants une résistance farouche qui ne permettra jamais l'occupation de la moindre de leurs îles. Repoussant les Espagnols, ils détruisent nombre de navires, plantations ou villages des colonies de Porto Rico, de Trinidad, du Venezuela et de Margarita. Affaiblis par cent trente années de lutte acharnée, ils se voient en 1625, en dépit d'une âpre résistance, contraints de céder l'île de Saint-Christophe aux Anglais et aux Français, qui occuperont progressivement leur archipel. Décimés par les guerres et les maladies, ils tentent encore de jouer un subtil jeu d'alliance entre Français et Anglais, avant de disparaître peu à peu de la scène politique insulaire. Nombre d'entre eux intégreront les populations de "libres de couleur", alors que plusieurs communautés kalinago subsistent en Dominique, à Saint-Vincent et à Trinidad.

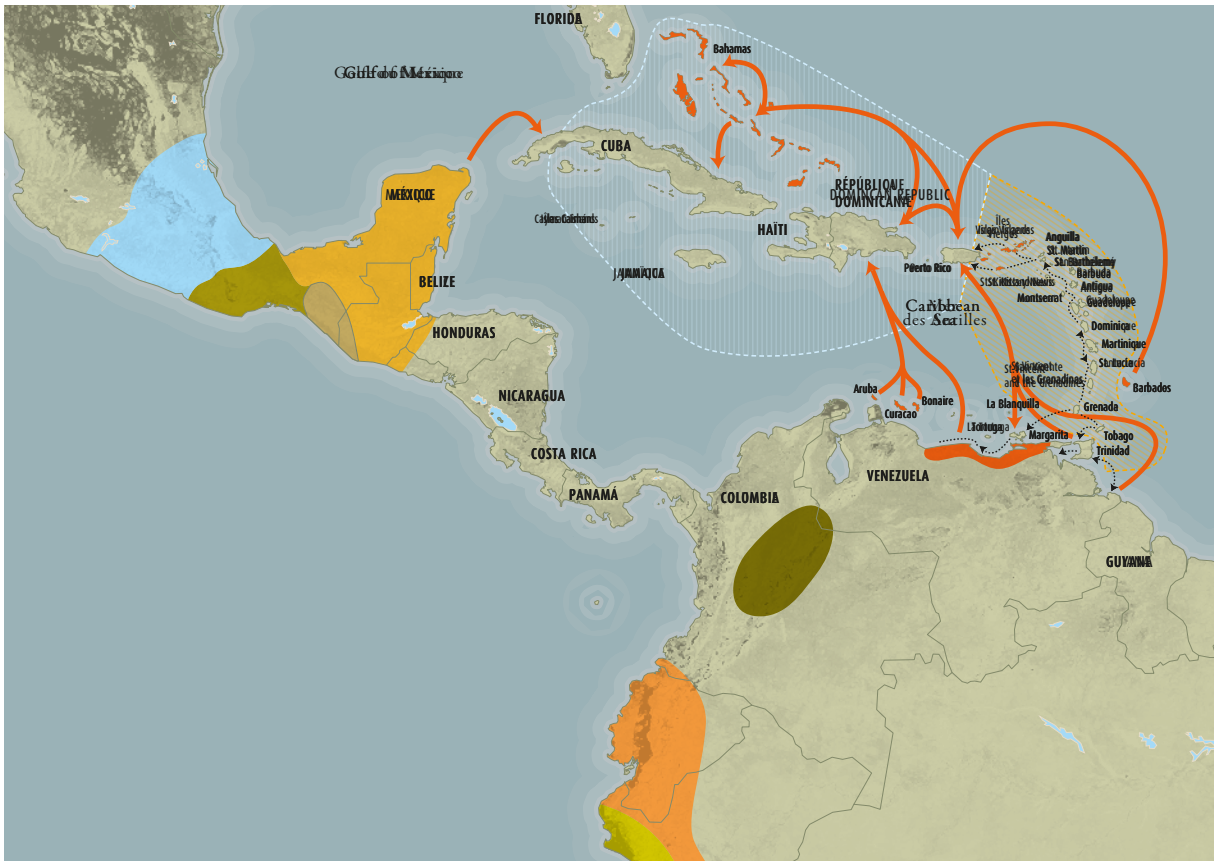

Traite amérindienne et attaques caraïbes insulaires 1500-1620

Traite amérindienne

Attaques des Caraïbes-insulaires

Zone dépeuplée

Aire culturelle caraïbe-insulaire

Aire culturelle taïno-arawak

Maya

Inca

Zapotec et Mixtec

Chibcha

Mochica et Chimuw

Artefacts et pendentifs en Tumbaga
Alliage d'or, de cuivre et d'argent
600-1500, Colombie
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Thierry Alet
La Voleuse d'enfant

Le Noir est-il une couleur ? Peut-être le Guadeloupéen Thierry Alet s'est-il posé la question. Une question qui renvoie inévitablement à la mémoire de l'esclavage. Mais, plutôt que ratiociner sur ce problème académique, Alet a préféré trancher. Artiste, il a décidé de se servir de la palette mise à sa disposition pour inverser la charge de la preuve. Plutôt qu'une couleur unique, marquée du sceau des conventions historiques, artistiques, sociales et raciales, il préfère, comme Édouard Glissant avec son "tout-monde", ériger le monde du "tout-couleur" en un nouveau dogme.

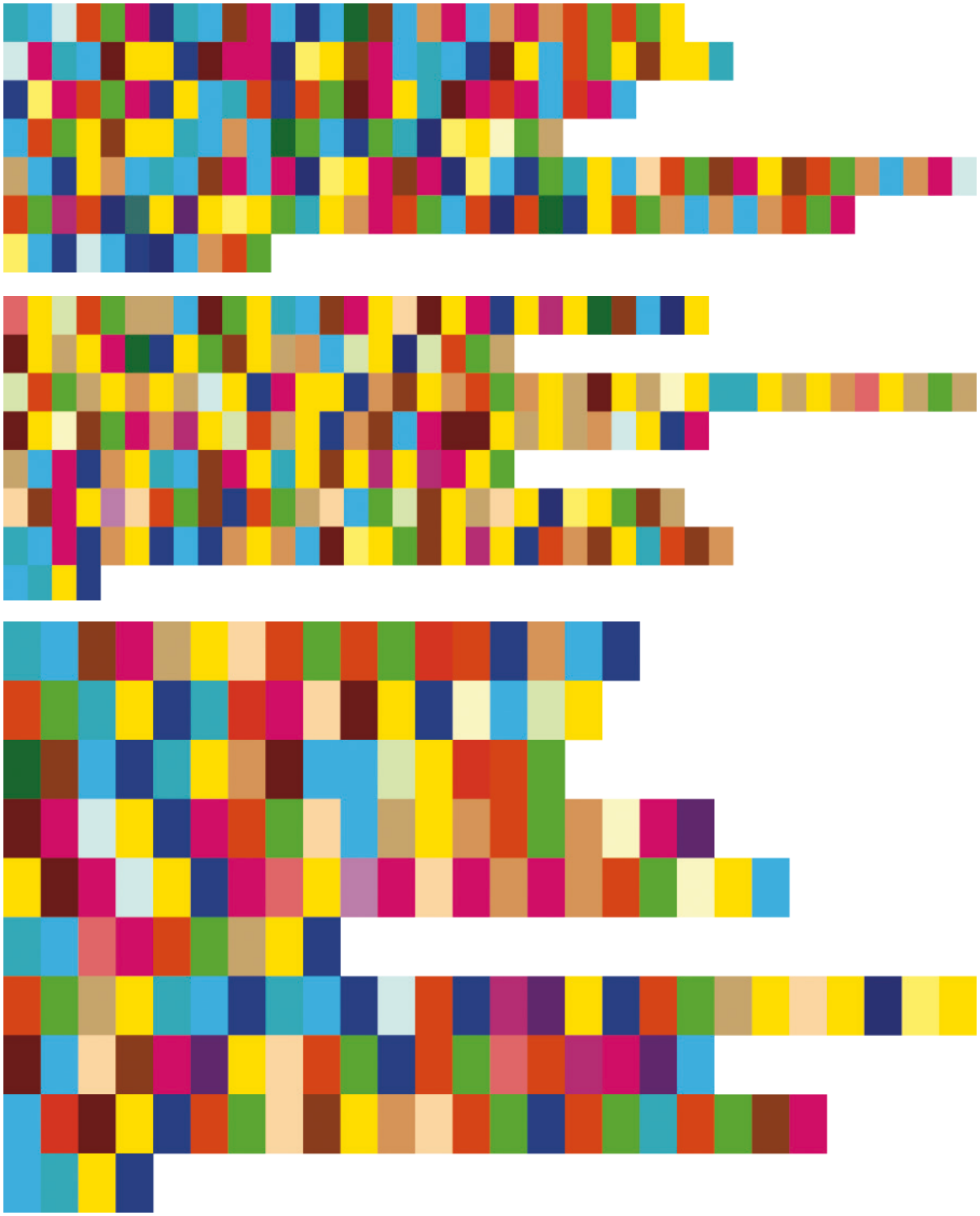

La Voleuse d'enfant, 2015
Tryptique, blocs de bois peints
Trois modules d'environ 100 x 140 cm chacun
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

PIRATES, CORSAIRES, FORBANS ET FLIBUSTIERS

Tandis que les corsaires – par ordre du roi – perdurent jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, forbans et pirates poursuivent leurs activités, de plus en plus périlleuses, jusqu'à la fin du siècle. La tradition de la piraterie ne s'éteint pas pour autant dans les Caraïbes et perdure jusqu'à aujourd'hui.

Figure de proue,
Début du XIVe siècle, bois
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

ARCHIPEL 2
VERS L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE NÉGRIÈRE TRANSATLANTIQUE

La traite négrière transatlantique et la servitude des noirs aux Amériques s'inscrit dans la longue histoire de l'esclavage dans le monde qui plonge ses racines, pour la méditerrannée, dans la plus lointaine antiquité. Baptisée à l'aune de la conquête des Amériques et entraînée par l'impossible servitude des Amérindiens décimés par les maladies, son instauration est contemporaine des premiers vagissements des droits de l'homme poussés par quelques ecclésiastiques et humanistes outrés de l'abomination faite aux indigènes et dont le combat, pour la reconnaissance du droit des hommes à vivre libres, sera repris et amplifié par intellectuels et abolitionnistes des XVIIIe et XIXe siècles. L'esclave noir vient alors d'une Afrique développée dotée de vastes royaumes fleurissant depuis le Moyen-Âge, fort éloignée de l'archétype colonial du "bon sauvage" mettant en exergue un continent noir anhistorique et villageois, immergé dans un état de nature. Organisée en un système d'échanges noués entre puissances occidentales et nombre de royaumes des côtes d'Afrique de l'ouest, la traite négrière transatlantique se développe autour de comptoirs ou de villes portuaires comme Ouidah, Elmina, Gorée ou Luanda. Durant quatre siècles, près de 13 millions de personnes dont une part importante finira dans les flots du "passage du milieu" seront ainsi déportées vers les amériques.

LES ORIGINES DE L'ESCLAVAGE

La plupart des grandes civilisations de l'antiquité ont connu l'esclavage. En occident, le servage se substitue à l'esclavage, tandis que les musulmans généralisent la pratique sur le pourtour méditerranéen et au Moyen-Orient.

L'existence de l'esclavage est attestée durant la période du Néolithique européen par certains scientifiques. La plupart des grandes civilisations anciennes l'ont pratiqué, comme celles de la Chine, de l'Inde, du royaume du Siam, de la Mésopotamie et de l'Égypte pharaonique.

Au Moyen Âge, le servage remplace peu à peu l'esclavage en Occident, entre le vie et le VIe siècle. Privé de liberté, le serf n'a pas d'existence juridique, il est attaché à la terre qu'il doit travailler, subissant les châtiments de son seigneur qui garde un pouvoir absolu et peut le vendre ou le léguer. Le servage se généralise également dans le monde byzantin et, plus tardivement, en Russie (encore très présent au XIXe siècle), tandis que pour la société arabo-musulmane, la traite de non-musulmans représente une composante essentielle. La colonisation de l'Espagne par les Maures, au début du VIIIe siècle, a annoncé les débuts d'un nouveau marché qui s'est déployé sur toute l'Europe et les côtes méditerranéennes. L'Égypte islamique, puis, à partir du XVIe siècle, les régences ottomanes, dont Tunis et Alger, exploitent de même chrétiens et païens. Il faut attendre les années 1920 – durant lesquelles on constate toujours un trafic régulier d'esclaves en Arabie – pour que le Maroc, l'Afghanistan, l'Irak ou l'Iran annoncent à leur tour l'abolition de cette pratique.

LE DOUTE DE L'OCCIDENT

Noirs et Indiens sont-ils bien des êtres humains à l'égal ldes blancs ? Ne doivent-ils pas occuper irrémédiablement le rang de sous-hommes que la nature leur a conféré ?

Les 21 et 28 décembre 1511, les dominicains d'Hispaniola (Haïti-Saint-Domingue), par l'intermédiaire de leur porte-parole le frère Antonio de Montesinos, dénoncent vigoureusement le sort fait aux Indiens des Grandes Antilles. Leur position faisant scandale, Montesinos, appelé à la cour, parvient à convaincre la Couronne de promulguer en 1512 les lois de Burgos, premiers décrets réglementant l'usage et les conditions de vie des indigènes des territoires conquis. Bartolomé de Las Casas, jeune prêtre et ancien conquistador missionné par les Dominicains auprès de Montesinos, prendra sa relève dans la défense des indigènes.

Suspendant les conquêtes en avril 1550 en réponse aux protestations de Las Casas, Charles Quint réunit à Valladolid, entre août 1550 et mai 1551, un conseil d'experts devant débattre de la question. Las Casas y est opposé au juriste Juan Ginés de Sepúlveda qui défend les théories d'Aristote selon lesquelles il existe des peuples esclaves par nature. Ses arguments prévalent, sans que cessent les abus. Entre 1559 et 1560, à la lecture de l'ouvrage du Portugais João de Barros (Décadas da Ásia, 1552) dénonçant la traite des Noirs, il se repend amèrement de ses propositions de jeunesse et affirme l'unicité du genre humain (HistoiredesIndes,1552-1560). Dans divers ouvrages, le capitaine portugais Fernão de Oliveira (Art de la guerre sur mer, 1554) comme les Dominicains Domingo de Soto (De justitia et de jure, 1556) et Martin de Ledesma (Commentaria in Quartum Sententiarum, 1560) ou les juristes Tomás Mercado (Suma de tratos y contratos de mercaderes y tratantes, 1569), Bartolomé Frías de Albornoz (Arte de los contratos, 1573) dénoncent vigoureusement l'iniquité et l'amoralité de la traite négrière.

Au XVIe siècle, plusieurs voix de la Renaissance française s'élèvent pour dénoncer l'esclavage ou la contrainte, annonçant le Siècle des Lumières, telles celles du philosophe et jurisconsulte Jean Bodin (Les Six Livres de la République, 1583) ou de l'humaniste Étienne de La Boétie (Discours de la servitude volontaire, 1549), tandis que Michel de Montaigne, dans ses Essais (1580), défend tolérance et respect de la différence.

Traités de Bartolomé de Las Casas
(1474-1566), Séville,1553, 21x 15,8 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

L'AFRIQUE AUX XVE ET XVIE SIÈCLES

L' Afrique noire, aux XVe et XVIe siècles, est un continent aux civilisations 32 florissantes et puissantes, loin de l'image rousseauiste du village de « bons sauvages ».

Le Moyen Âge africain, selon les sources écrites, orales et surtout archéologiques, se présente comme un "âge d'or" qui a sécrété de brillantes civilisations. Cette période est marquée par l'arrivée des Almoravides au Nord, attirés par l'or du prestigieux empire du Ghana dès le IXe siècle. Lui succéderont au même ancrage, entre Sénégal et lac Tchad, les puissants empires du Mali au XVe siècle et du Songhaï au XVIe siècle. Ces empires, bien organisés politiquement, s'entourent d'armées nombreuses, de fonctionnaires, d'artistes et de savants. Au contact des royaumes arabes du Nord et de l'Est, ils adoptent la religion islamique qui reste cependant élitiste – au niveau des notables, de l'aristocratie militaire, des gouverneurs des provinces et des commerçants – la masse demeurant fondamentalement animiste. De brillants hommes d'État, tel l'Askia Mohamed au Songhaï, en assurent la renommée intellectuelle autour d'écoles et d'universités où sont enseignés les sciences et les principes humanistes de l'islam : l'université de Tombouctou est célèbre. La prospérité économique de ces empires se fonde sur deux ressources primordiales : l'or et les esclaves dont la production sera exacerbée par la forte demande arabe pour le commerce transsaharien et oriental. Au sud-est de l'Afrique, l'empire du Monomotapa est au Moyen Âge l'expression d'une organisation sociale très élaborée. Zimbabwe est célèbre pour son architecture exceptionnelle. Là aussi, l'or d'abord puis les esclaves et l'ivoire sont les composantes de base d'un commerce qui s'étend jusqu'en Inde et en Chine.

A)ikanische Völker (Peuples d'Afrique)
lithographie,1890, 30x24cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

La position de l'islam, fortement impliqué dans la traite, est particulière. La mise en esclavage concerne les non-musulmans mais ce principe a été souvent occulté. Le Coran considère le statut inférieur de l'esclave comme une discrimination conforme à l'ordre divin. Les juristes y voient un statut d'exception. Et bien que l'éthique musulmane propose un comportement humaniste aux maîtres, la castration de jeunes esclaves pour la fourniture d'eunuques dans les harems n'a jamais dérangé. La fourniture d'esclaves aux traites extérieures semble se justifier par l'existence, en amont, d'une traite interne. Si l'esclavage est une caractéristique de toutes les sociétés traditionnelles africaines, il s'est accentué avec l'apparition des grands empires au Moyen Âge.

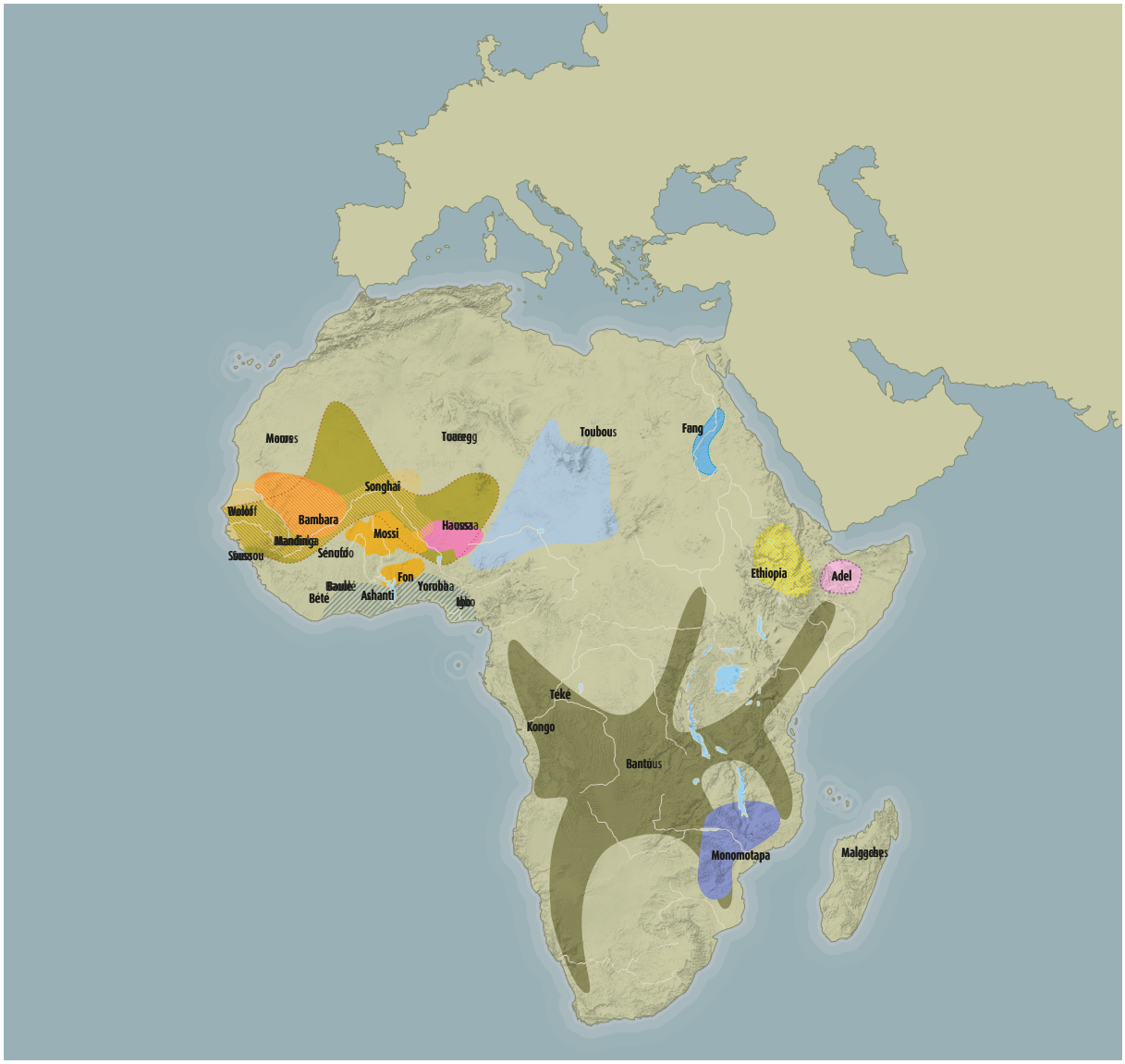

Peuples et royaumes d'afrique noire entre 1300 et 1500

- Royaume du Ghana (XIe s.)
- Empire du Mali (XIVe s.)
- Empire Songhay (XVe s.)
- États Haoussa (Xe-XVIIIe s.)
- Empire du Kanem-Bornou (XVIe s.)
- Royaume Mossi (XIVe-XIXe s.)
- Royaumes côtiers du golfe de Guinée
- Bantous
- Monomotapa
- Adel
- Fung
- Ethiopia

Chaîne d"esclaves à quatre colliers,
Provenant du couvent vodoun de Dexué
à Adounko, République du Bénin
XIX[e] siècle, 15 X 500 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe

OUIDAH

Carrefour commercial depuis le XVIe siècle, le Golfe de Guinée, du Ghana au Nigeria, devient aux XVIIe et XVIIIe siècles l'une des plus importantes zones de trafic négrier de la traite transatlantique. Avec le développement de l'esclavage à grande échelle au XVIIe siècle et la demande croissante de main-d'œuvre des colons européens, Portugais, Anglais, Hollandais et Français s'installent sur la côte du Dahomey (Bénin), où la ville de Ouidah connaît un essor économique considérable.

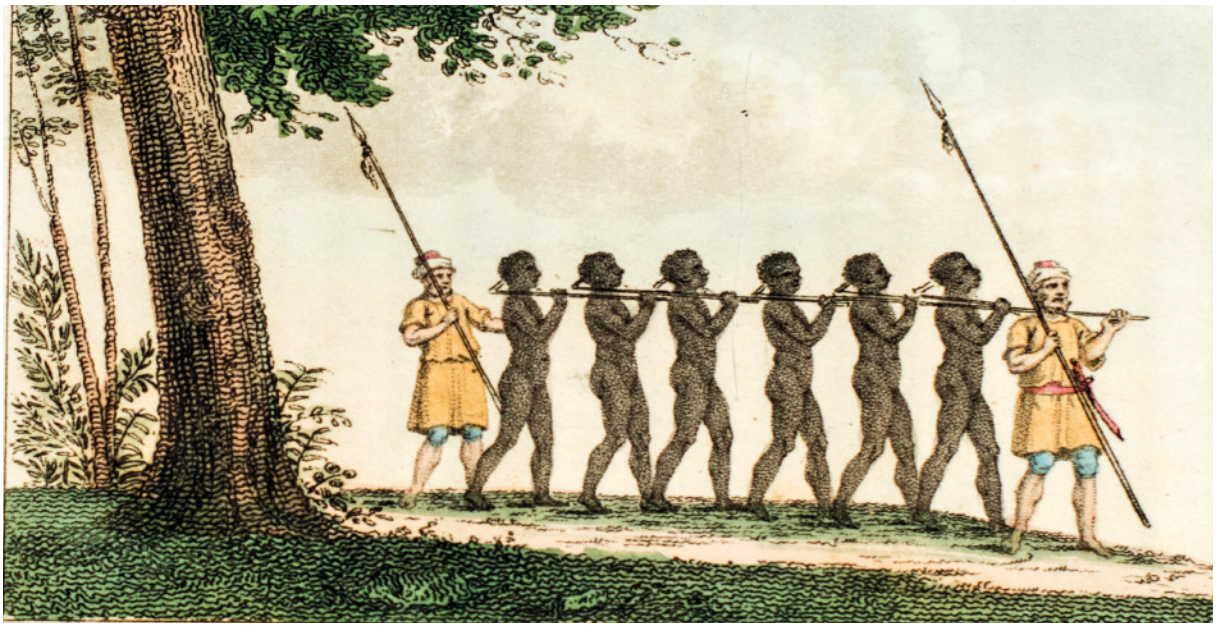

Esclaves en provenance de l'intérieur
Illustration in Frederic Shoberl,
The World in Miniature, volume II,
Africa, Londres, 1817, fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Pascale Marthine Tayou
L'Arbre de l'oubli

L'Arbre de l'oubli de Pascale Marthine Tayou fait ressurgir les formes rituelles d'une Afrique, qui mêlent la Nature puissante de l'arbre magique avec les expressions culturelles et religieuses que le captif ne doit pas emporter dans son voyage. Depuis vingt ans, Pascale Marthine Tayou (né en 1967) vit entre son Cameroun natal et l'Europe ; il développe un univers plastique posant la question des archétypes de l'Afrique du masque et de la statuaire, de la brutalité et de la poésie dans les références minimales de l'art contemporain inscrit dans l'histoire occidentale de l'art.

L' Arbre de l'oubli, 2014
Installation,
Technique mixte, 6 x 6 m
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

LES TRAITES NÉGRIÈRES

Inscrites en lettres de feu dans l'histoire de l'humanité et touchant directement entre 30 et 45 millions de personnes pour au moins le triple de victimes indirectes, les traites négrières et leurs effets induits ont des conséquences dévastatrices sur l'ensemble du continent africain tant sur les plans démographiques et sociaux qu'économiques ou culturels.

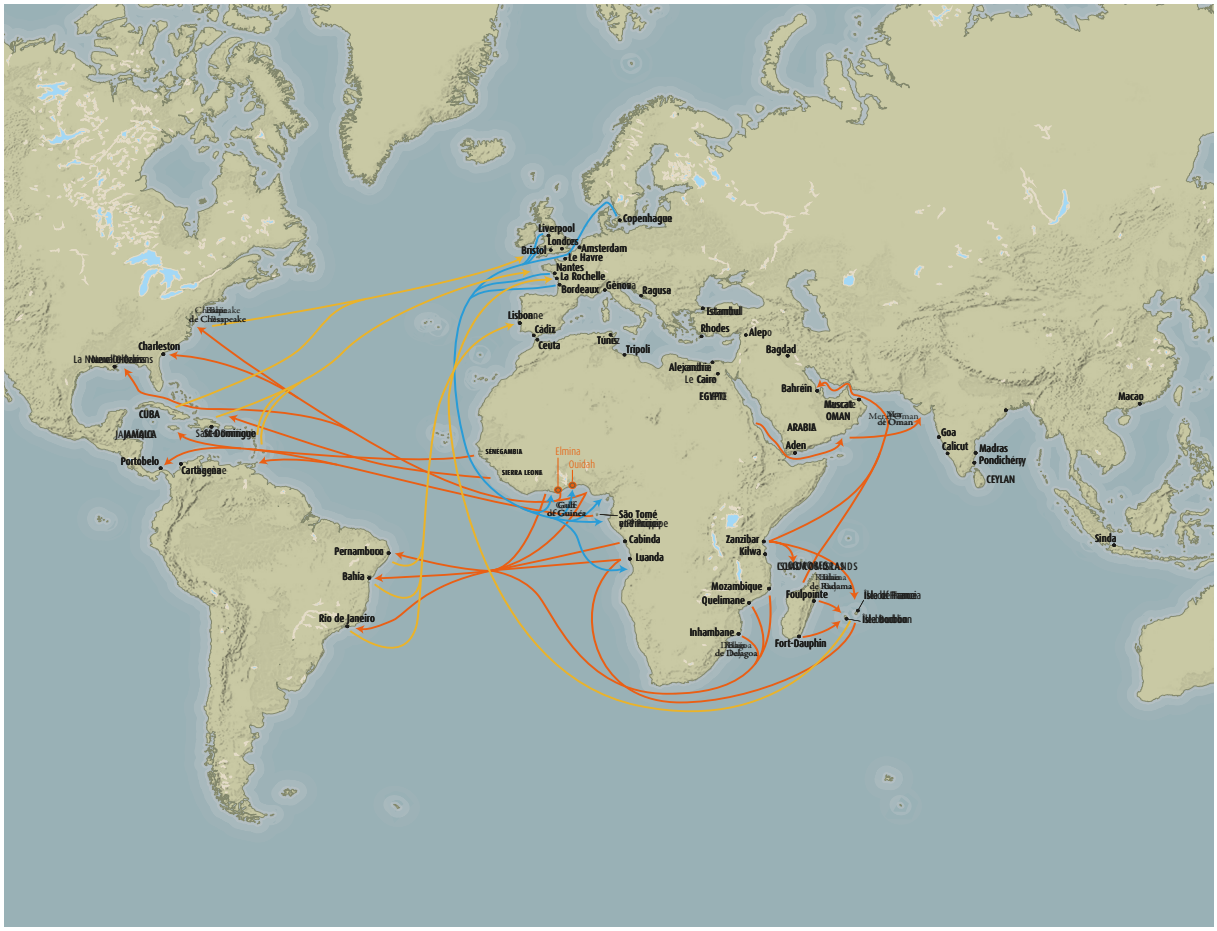

Navires négriers au départ de l'Afrique

Produits coloniaux (sucre, café, tabac...) à destination de l'Europe

Marchandises de traite au départ de l'Europe

LE "PASSAGE DU MILIEU" BATEAU, TRAVERSÉE, VENTE

La traversée en bateau est un des moments les plus dramatiques et douloureux de l'esclavage. Maladies, naufrages et révoltes déciment une part importante des captifs.

Abdoulaye Konaté
Génération biométrique

Né en 1953 à Diré, au Mali, Abdoulaye Konaté vit et travaille à Bamako. Il tire de ses sculptures textiles une matière inépuisable dans laquelle il inscrit signes et symboles et dévoile une lecture du monde et de ses événements dans une démarche artistique contemporaine. Il prend ainsi des positions politiques engagées traitant de problèmes sociaux, politiques et économiques graves tels le sida (patchwork de 6 000 m2, pour la CAN en 2002, à Bamako), les crises mondiales (Gris-Gris blancs pour Israël et la Palestine, 2006), ou ici l'esclavage moderne avec Génération Biométrique.

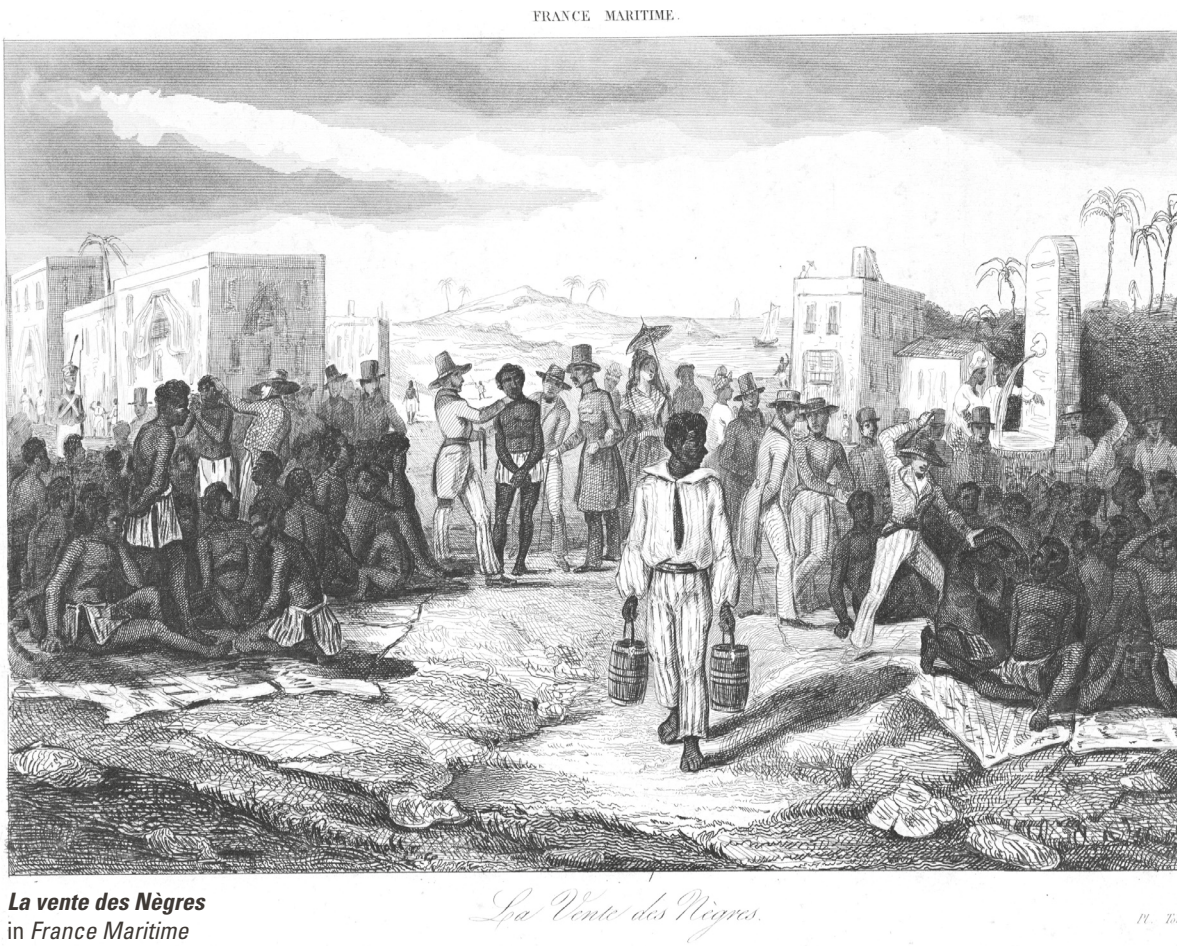

La vente des Nègres
in *France Maritime*
Tome II, gravure, 23 x 15 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Génération biométrique, 2011
Textile, broderie et appliqués sur coton
296 x 640 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

ARCHIPEL 3
LE TEMPS DE L'ESCLAVAGE

Le temps de l'esclavage se concentre, pour l'essentiel, autour de l'exploitation agricole, l'habitation ou la plantation avec sa hiérarchie d'esclaves prenant en charge les tâches les plus ingrates comme les plus nobles. Il n'y eut jamais de soumission consentie de l'esclave noir africain : de nombreuses révoltes individuelles comme collectives éclatèrent pendant les quatre siècles de servitude depuis les cales des navires négriers jusqu'aux départs en marronnage enrayés par un système répressif dont la sévérité du code noir n'est qu'une pâle illustration. Des résistances actives ou passives des esclaves se construit une culture syncrétique alliant souvent les cultures blanches à celles du continent noir. De la religion avec la santeria ou le vaudou aux divers rythmes afro-américains dont les tambours sont l'expression première ; de l'agriculture du jardin créole aux mascarades carnavalesques qui ne reflètent pas qu'une intention festive.

LE CODE NOIR ET RÉPRESSION

Si des règles écrites et non écrites existaient localement depuis les premiers temps de la traite négrière transatlantique pour définir les relations entre maître et esclave, y compris l'affranchissement, le maître était tout puissant et disposait d'un droit de vie et de mort sur ses esclaves. Le code noir institue un cadre juridique dans les îles françaises de l'Amérique après plus d'un siècle de traite espagnole et portugaise.

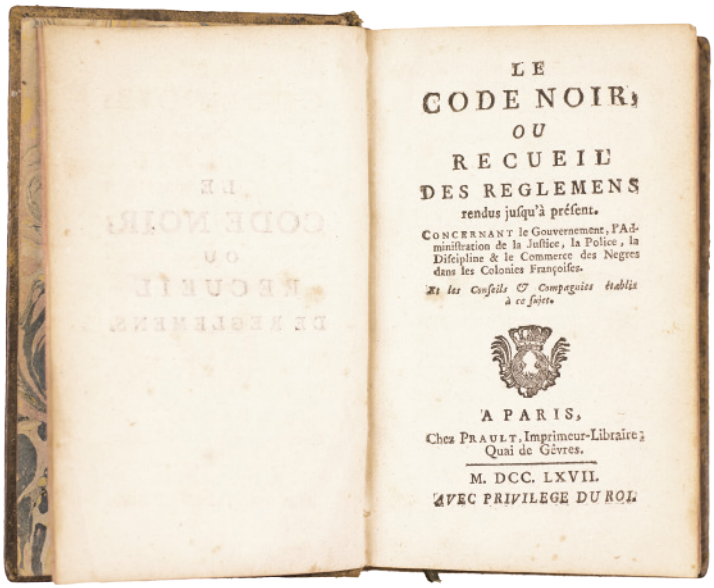
LE
CODE NOIR,
OU
RECUEIL
DES REGLEMENS
rendus jusqu'à présent.
CONCERNANT le Gouvernement, l'Administration de la Justice, la Police, la Discipline & le Commerce des Negres dans les Colonies Françoises.
Et les Conseils & Compagnies établis à ce sujet.
A PARIS,
Chez PRAULT, Imprimeur-Libraire, Quai de Gêvres.
M. DCC. LXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Le Code Noir, 1767, Paris
Prault Imprimeur ; 8 x,12,7 cm,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

De haut en bas :
Boulet enchaîné, 85 x12cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Collier et cadenas, vers 1800, Alabama (États-Unis), diam. 17 cm,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Boulet d'esclave ou de prisonnier,
XVIII^{e} - XIX^{e} siècles, Hollande
Barre de 37 cm, diam. 10cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Fouet, XIX^{e} siècle,
1,80 m
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Pélagie Gbaguidi
Code Noir

Pélagie Gbaguidi est un esprit inquiet. Une artiste à la sensibilité à fleur de peau dont la mémoire, comme une éponge, absorbe les histoires. Originaire du Bénin, Pélagie Gbaguidi vit le Code Noir, bien des siècles après, comme une blessure qu'elle porte dans ses entrailles. Ses chapitres, paragraphes et dispositions sont comme autant de coups de couteau portés à son cœur. Et il n'est pas de mots pour exprimer cette douleur-là. Alors elle dessine, comme une enfant qui cherche à chasser ses démons, comme un outsider qui veut faire reculer la folie. Les dessins, les couleurs représentent l'indicible. Le sentiment à l'état brut.

Code Noir, 2005 (extrait)
Crayon pastel sur papier
100 fois 21 x29,6 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

SOCIÉTÉ D'HABITATION

L'habitation est l'unité de production du système esclavagiste des petites antilles.
Précédée aux Petites Antilles par celle du tabac, la culture de la canne à sucre entraînera l'instauration de la traite négrière transatlantique française comme la formation des premières habitations sucrières. Elle ne sera véritablement en vigueur qu'au début des années 1650, à l'issue des améliorations culturales et techniques introduites aux Antilles françaises par les colons hollandais fuyant le Brésil à la reprise de leur colonie de Pernambouc par les Portugais. Unité économique qualifiée par certains de "concentration verticale", la plantation ou l'habitation réunit sous une même direction, les trois phases de la production : le travail de la terre, la transformation manufacturière des produits et leur vente directe aux négociants des métropoles coloniales.

Kara Walker
The Palmetto Libretto

The Palmetto Libretto présente une vision complexe et ambiguë de l'esclavage, caractéristique du travail de Kara Walker. Les rôles entre maîtres et esclaves, Blancs et Noirs, s'intervertissent dans des scénarios que les évocations de perversion sexuelle rendent plus compliqués encore. Née en Californie en 1969, diplômée de l'Atlanta College of Arts (BFA, 1991) et de Rhode Island School of Design (MFA, 1994), Kara Walker a déjà présenté son travail au Museum of Modern Art de New York, au San Francisco Museum of Modern Art, au Guggenheim Museum, au Whitney Museum of American Art à New York, et aussi en Europe, notamment au musée d'Art moderne de la Ville de Paris et au Guggenheim de Berlin. Elle vit et travaille à New York.

DE LA CONTESTATION À LA RÉVOLTE

Jamais il n'y eut d'acceptation passive de l'esclavage de la part des africains devenus esclaves. Et ce, sous toutes les dominations coloniales, qu'elles soient espagnole, portugaise, néerlandaise, danoise, française ou anglaise. Ce refus s'exprime soit par des troubles violents à l'ordre établi, notamment les révoltes, soit, de manière plus acceptable par les autorités, par la résurgence des cultures africaines à travers les chants, les danses, les mythes et les croyances, ou encore par la réalisation d'un jardin vivrier personnel.

La forme de résistance la plus dangereuse pour les colons est la révolte, sur l'habitation ou dans les villes. Violemment réprimées, les révoltes sont parfois nées d'associations entre Marrons et esclaves, quand elles ne sont pas soutenues, au tout début de la colonisation, par les Kalinago ou les Caraïbes, encore présents sur leurs terres jusqu'au milieu du XVII^{e} siècle. La puissance du contrôle social des esclaves par la société coloniale au XVIII^{e} siècle rend ces révoltes rares et sans grand effet sur le pouvoir en place.

QUELQUES RÉVOLTES PARMI UNE MULTITUDE

– 1763, Berbice (Guyana) : soulèvement de 3 000 esclaves noirs des plantations du sud de Berbice, mené par Kofi (ou Cuffy, d'origine achanti), réprimé par une force composée de Karinya et d'Akawaïo, Indiens armés et dirigés par des Hollandais. Après le suicide de Kofi, la rébellion est menée par Atta. De nombreuses exécutions sont opérées.

– Novembre 1765, Jamaïque : soulèvement réprimé d'esclaves coromanti de la paroisse de Sainte-Marie, mené par Blackwell. On dénombre 13 insurgés exécutés, 33 déportés et revendus.

– 11-12 avril 1790, Guadeloupe, région de Capesterre, Goyave, Petit-Bourg : complot inspiré par la Révolution française, impliquant les Marrons des montagnes de Basse-Terre. Découvert, il donne lieu à un procès où de lourdes peines sont prononcées contre 33 instigateurs. Le 17 mai, le tribunal de Pointe-à-Pitre condamne Jean-Louis, l'un des comploteurs, à être "pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive, à une potence dressée sur la place publique du bourg de la Petite-Goyave ; ce fait, sa tête être séparée de son corps et attachée pour y rester à toujours sur un poteau de 20 pieds (6 mètres) [...] planté sur le grand chemin, près le dit bourg, son corps jeté dans un bûcher allumé et ses cendres jetées au vent" ; 4 autres conjurés sont pendus.

LA FRANC-MAÇONNERIE AUX ANTILLES AUX XVIIIE ET XIXE SIÈCLES

La franc-maçonnerie joue, d'une façon générale, un rôle important dans les abolitions de l'esclavage. Toutefois, aux Antilles, elle a souvent été ambiguë et réticente à l'intégration en son sein des noirs et des métis.

The Palmetto Libretto
(Ébauche pour un opéra comique américain avec Fort Sumter), 2012
Pastel et graphite sur papier
264,8 x 749,3 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Mmadi Makè, dit Angelo Soliman
(1721- 1796), membre fondateur et vice-grand maître de cérémonie de la loge maçonnique la Vraie Harmonie de Vienne (1781) Initiateur de Wolfgang Amadeus Mozart, de Leopold Mozart son père et de Franz Joseph Haydn.

EGLISE ET ESCLAVAGE

L'église catholique se pose dès le début de la colonisation comme le garant moral et spirituel de la conquête. Caution de l'esclavage, voie de rédemption des "idolâtres" amérindiens et africains, la religion catholique est un moyen officiel d'encadrer et de justifier une conquête économique et territoriale.

Dès 1626, Louis XIII et son ministre Richelieu décrètent officiellement "l'évangélisation des sauvages" comme objet de la colonisation.

Malgré les débats théologiques posés par la question de l'esclavage à la fin du XVII^{e} siècle, la traite négrière est justifiée comme une opportunité d'apporter le salut aux âmes des "sauvages" ainsi soustraits à l'ignorance par un exil contraint. En réalité, le besoin en main-d'œuvre sur les plantations de canne à sucre et la systématisation du travail servile sous-tendent les motivations religieuses du royaume. La Révolution française engendre une première abolition de l'esclavage en 1794 et aussi celle de la religion : les ordres religieux sont dissous en 1791 puis, avec l'installation en Guadeloupe du commissaire de la République Victor Hugues en 1794, la religion est purement et simplement interdite. De 1802 à 1830, le culte est rétabli mais les prêtres, en nombre insuffisant, laissent les esclaves sans réel encadrement spirituel. La monarchie de Juillet restaure une politique religieuse d'envergure jusqu'en 1848, année qui voit à la fois l'abolition de l'esclavage et la fin de la monarchie française.

TAMBOURS, MASCARADES ET CARNAVAL

Situé au carrefour de multiples influences africaines et instrument majeur dans les cultures musicales afro-antillaises, le tambour est l'héritier des luttes sociales et de la résistance culturelle des esclaves.

En marge des soirées burlesques ou cavalcades carnavalesques des colons, organisés en royaumes clandestins et solidaires dénommés nations ou convois les esclaves généreront une part essentielle de notre carnaval populaire.

Tambour du Maître kâ François MoléonJernidier dit Kawno
60 x 46 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Tanbou bas d"Akiyo
60 x 46 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Deux fins tapeurs de tam-tam
Carte postale, édition Phos, Pointe-à-Pitre,
Coll. Région Guadeloupe.

Jim Fish Ricksha boy
Carte postale, 9 x 14 cm
Coll. privée.

Masque et costume d'égungun adjina
1990 - 2000, Porto-Novo, République du Bénin
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Costume d'égungun, kouvitô ou revenant
années 1970, Porto-Novo, Bénin,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

ARCHIPEL 4
LES ABOLITIONS

La Guadeloupe fut victime d'une forme unique et ahurissante de cruauté historique. Premier pays à abolir l'esclavage en 1794, la France bonapartiste le rétablit en 1802, en créant un des plus importants traumatismes de l'histoire humaine. Refusant cette situation, Saint Domingue devient indépendante et prend le nom d'Haïti, terre d'asile des noirs du monde entier. Néanmoins, sous la poussée des intellectuels du siècle des Lumières et des abolitionnistes, les Anglais sont les premiers à initier un traité visant la suppression de la traite négrière – le négoce en fait – puis l'abolition de l'esclavage. Il faut attendre presque un siècle pour que le continent américain soit, à son tour, habité par des hommes libres.

DE SAINT-DOMINGUE À HAÏTI

Dans la tourmente révolutionnaire de la fin du XVIII[e] siècle, Saint-Domingue devient Haïti, la première île indépendante des Caraïbes.

Mario Benjamin
Toussaint Louverture – Jean-Jacques Dessalines – Le roi Christophe

L'artiste haïtien Mario Benjamin a commencé sa carrière en exécutant des portraits pour les habitants les plus fortunés de Port-au-Prince. Dans un hyperréalisme qui se confondait parfois avec la photographie, il rendait, trait pour trait, les visages que l'on souhaitait immortaliser. En s'attaquant aux figures tutélaires de l'île, il n'a pas cherché à rendre le visible mais bien à se plonger dans les âmes de ces trois héros. Le pinceau, ici, va fouiller au fond de l'âme trouble de ces conquérants pour en ramener la complexité, nous laissant libre d'agrémenter et d'orner ces figures dont la légende est bien plus évocatrice que la simple ressemblance.

Toussaint Louverture - que l'on souhaitait Jean-Jacques Dessalines - Le roi Christophe, 2012
Peinture sur toile, technique mixte, triptyque, 76 x122 cm chacun
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

ABOLITION ET RÉTABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE EN GUADELOUPE

Si la France révolutionnaire est la première à abolir l'esclavage en 1794, la France bonapartiste devient le seul pays à le rétablir en 1802. La Guadeloupe sera le territoire le plus traumatisé par ce drame qui connaîtra un point final avec le "vivre libres ou mourir" des martyrs de la "guerre de Guadeloupe" dont Delgrès est la figure.

L'abolition de l'esclavage en Guadeloupe en 1794 est la résultante de plusieurs facteurs : la montée en puissance des révoltes serviles, plus nombreuses et plus amples en cette fin du XVIIIe siècle, l'établissement et la consolidation de sociétés marronnes* plus ou moins souveraines, l'affaiblissement de la puissance coloniale britannique dominante dans l'aire américano-caribéenne

(Déclaration d'indépendance des treize colonies américaines de l'Angleterre en 1776) et la crise économique touchant les productions coloniales. L'espace esclavagiste et colonial des Caraïbes se trouve donc fragilisé en amont de la période révolutionnaire mais c'est la Révolution française qui joue le rôle d'accélérateur.
Dans les faits, même si la Guadeloupe est, entre 1794 et 1802, la seule île des Petites Antilles où la liberté des esclaves a été proclamée, l'abolition est bien en partie fictive. Les autorités ont substitué le travail forcé à l'esclavage et les nouveaux libres qui subissent toujours la répression des maîtres ne possèdent ni liberté de circulation ni choix de leur activité ou de leur lieu de travail. Seuls acquis : ils ne peuvent plus être vendus, sont autorisés à acquérir des biens, à se marier et à divorcer librement. Comme sous l'Ancien Régime, les révoltes sont réprimées dans le sang et seule l'armée, avec certaines limites, est un vecteur d'affranchissement. La guerre de Guadeloupe, en mai 1802, va mettre un terme à cette situation d'hypocrisie politique.

La guerre de la Guadeloupe du 10 au 28 mai 1802 fait plus de 4 000 victimes, auxquelles il faut ajouter les exécutions sommaires des résistants et les 3 000 soldats de couleur qui, après avoir été utilisés dans les combats décisifs contre les rebelles, sont déportés par Richepance qui tente en vain de les vendre comme esclaves dans les colonies espagnoles du Venezuela, d'Amérique centrale et aux États-Unis. Le 20 mai 1802, le Tribunat de la Constitution de l'An VII rétablit l'esclavage dans les colonies. La liberté proclamée par les armes en 1794 expire huit ans plus tard de la même manière. Cette expérience de la "liberté générale", brutalement interrompue, a pour effet de faire de la Guadeloupe et de la Guyane des colonies sous haute surveillance, pendant le demi-siècle où elles sont replongées dans les fers de l'esclavage.

Bruno Pédurand
Révolutions

Dans ce couloir aux formes convexes, Bruno Pédurand — artiste dans la chair duquel, à l'instar de tout le peuple guadeloupéen, le rétablissement de l'esclavage demeure une plaie à jamais ouverte — convoque la mémoire. Nous pénétrons dans un univers hanté où les symboles dialoguent, mêlant passé et présent. Un dispositif dans lequel l'humain est l'élément central, la forme générale de l'installation évoquant le ventre d'un navire. Un navire qui cette fois, ne mènerait pas aux champs de cotons honnis, mais vers une liberté retrouvée. Une liberté qu'il ne tient qu'à nous de défendre, pour nous en montrer dignes.

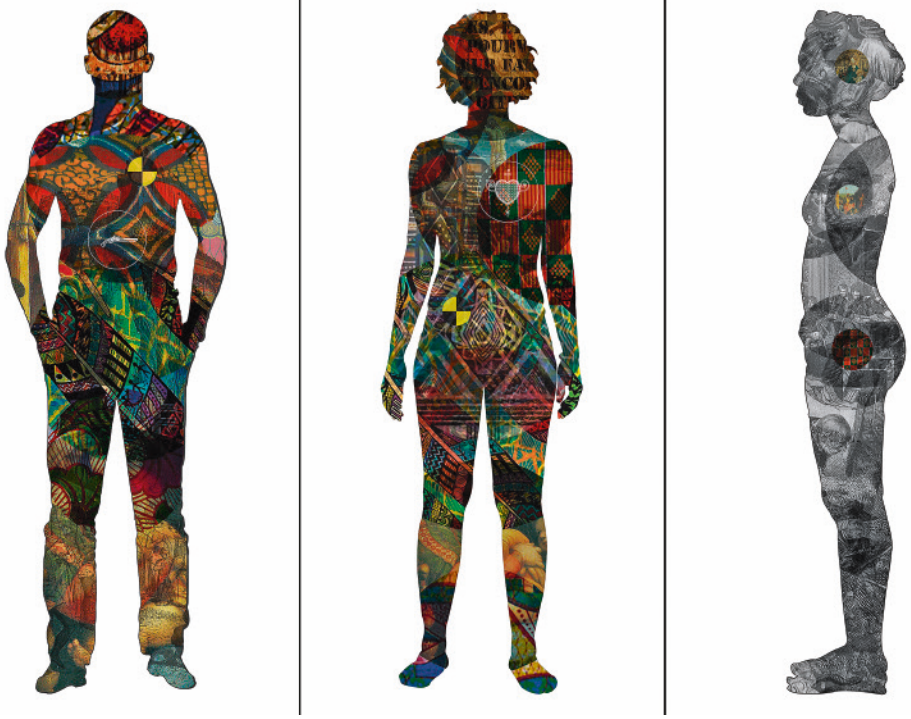

Révolutions, 2015
Caissons lumineux, technique mixte sur Altuglas® et inox, 300 x 600 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Shuck One
L'histoire en marche

Né à Pointe-à-Pitre en 1970, Shuck One vit et travaille à Paris. Représentant de la première génération de graffeurs français, Shuck commence, au début des années 1990, à privilégier la toile. Ses œuvres entrent très vite dans les collections publiques et privées.Alors qu'elle explore d'autres supports que l'espace urbain, la peinture de Shuck One n'en reste pas moins en prise avec des préoccupations d'abord humaines et sociales. Tout en mettant l'individualité de l'artiste au centre de son geste artistique, son travail vise, au-delà de toute frontière, à l'émancipation sociale et culturelle de l'individu. Cette composition en volume est conçue à partir d'une carte de la Guadeloupe qui trace une topographie des affrontements. En regard de cette topographie, une chronologie du conflit est intégrée sous forme de collages. L'œuvre nous invite ainsi à marcher dans les pas des résistants, dont le cheminement prend une dimension factuelle et physique.

L' Histoire en marche, 2015
Installation artistique sonore et visuelle
Acrylique, aérosol, collages et modules en volume sur mur, 400 x 800 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

LES ABOLITIONS

L'abolition de l'esclavage se fait en deux temps : celui de l'abolition de la traite négrière qui prétend assécher le renouvellement et le développement de l'esclavage, en interdisant le commerce transatlantique d'esclaves africains, mais ne remet pas en question l'esclavage en lui même. Puis celui de l'abolition de l'esclavage proprement dit.

DANEMARK
1803 : abolition traite
1848 : abolition esclavage

CHILI
1823 : abolition esclavage

EMPIRE OTTOMAN
1847 : abolition esclavage

MEXIQUE
1857 : abolition esclavage

ESPAGNE
1880 : abolition esclavage

MAURITANIE
1980 : abolition esclavage

GRANDE-BRETAGNE
1807 : abolition traite
1838 : abolition esclavage

ÉTATS-UNIS
1838 : abolition traite
1865 : abolition esclavage

COLOMBIE
1852 : abolition esclavage

PAYS-BAS
1863 : abolition esclavage

CUBA
1880 : abolition esclavage

FRANCE
1815 : abolition traite
1848 : abolition esclavage

SUÈDE
1846 : abolition esclavage

ARGENTINE
1853 : abolition esclavage

PORTUGAL
1869 : abolition esclavage

CHINE
1909 : abolition esclavage

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

12e Année. N° 609. — 12 Décembre 1868

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT : 9, RUE DROUOT

SOMMAIRE

YA ERES LIBRE
LIBERTADOS
800,000 ESCLAVOS

ESPAGNE. — Signature, à Madrid, de la pétition pour l'abolition de l'esclavage. — *Puerta del Sol*, au coin de la *calle Montera*. [croquis d'après nature.]

Signature à Madrid de la pétition pour l'abolition de l'esclavage
Illustration in "Le Monde illustré"
12 décembre 1868, n° 609
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

ARCHIPEL 5
LE TEMPS D'APRÈS

Entré dans la nouvelle ère des sociétés industrielles qu'il a créé (à l'image du site de Darboussier), l'occident superpose aux traits humanistes de l'abolition, un nouvel ordre lié à la conquête systématique du monde... Pour mieux le "civiliser" - à nouveau par la force. C'est alors que se constitue aux États-unis d'Amérique, une ségrégation formelle et informelle particulièrement intolérable que l'on retrouvera à différentes échelles, tant dans les anciennes colonies américaines devenues indépendantes que dans les nouvelles colonies africaines et asiatiques où l'occident outrage ses propres idéaux fondés sur le progrès tant la dignité de l'homme est bafouée. Il faudra attendre la fin du XX^{e} siècle pour que les différents pays colonisés du monde reconquièrent leur indépendance et que l'apartheid formel disparaisse totalement mais pas le poison du racisme qui continue à ronger nos sociétés contemporaines.

L'IMMIGRATION POST-ESCLAVAGISTE

Solution privilégiée par planteurs et usiniers pour pallier le manque de main-d'œuvre consécutif à l'abolition de l'esclavage, la nouvelle immigration enrichira le socle culturel créole de couleurs provenant de toutes les parties du monde.

DARBOUSSIER

Simple habitation au XVIII^{e} siècle, Darboussier devient la plus importante usine sucrière des petites-antilles à l'ère industrielle.

ÉTATS-UNIS, DE LA TRAITE À LA SÉGRÉGATION

À compter de l'abolition de l'esclavage en 1865 et après de multiples luttes souvent violentes, les États-Unis d' Amérique mettent plus de cent ans à se départir de la ségrégation raciale, sans pour autant "abolir" le racisme.

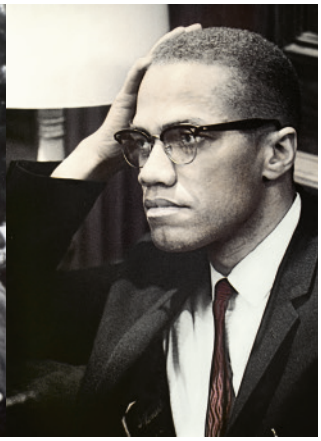

De gauche à droite :

Quatre Nègres lynchés pour avoir assassiné un chef de travaux
Dessin d"Henri Meyer, in Le Journal illustré, 11 décembre 1892
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Lynchage, 6 août 1930, Court House Yard
Marion, Ind., Beitler Studio, photographie, 13, 2 x 9 cm
Coll. privée.

Malcom X
Photographie,25,3 x 10, 3 cm,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Famille d'indiens travaillant la canne à sucre
Carte postale n°132, édition Boisel, coll. Région Guadeloupe.

L'usine d' Arboussier, les Tonneliers,
La Guadeloupe illustrée.
Coll Cahiers, Pointe-à-Pitre,
Carte postale n°100
Coll. Région Guadeloupe.

De gauche à droite :
White men's waiting room, 1916
Photographie, 18 x 11,5 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Martin Luther King,
Photographie, 13, 2 x 9 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Bobby Seale, militant des Black Panthers soutient la libération d"Angela Davis
8 décembre 1971
Photographie, 25,3 x 10, 3 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

DU RETOUR D'EXIL À LA TERRE PROMISE

Sierra Leone, Freetown et Liberia sont les premiers territoires africains destinés au retour des esclaves affranchis, libres de couleurs, captifs libérés de la traite clandestine, au XIXe siécle. Puis au XXe siécle, l'Afrique devient terre promise comme Marcus Garvey la désigne.

MUTATION DE L'IMAGE DU NOIR

La couleur est-elle un facteur d'identité commune ? De part et d'autre des continents, nombre d'intellectuels, écrivains et politiques se sont posés cette question tout au long du XXe siècle.

En France, *La Revue du monde Noir* qui paraît pour la première fois en 1931 marque une étape essentielle dans la reconnaissance de l'identité noire : c'est un lieu d'expression pour des intellectuels et des auteurs noirs comme Césaire, Senghor et de nombreux membres du mouvement noir américain New Negro. Tous y défendent l'idée d'une origine commune. Senghor et Césaire fondent ensuite la revue L'Étudiant Noir. C'est dans un article de ce journal que Césaire introduit pour la première fois le terme "négritude".

La création de la revue *Présence Africaine* et de la maison d'édition éponyme en 1948, avec l'appui de Césaire, de Senghor et d'intellectuels français comme Jean-Paul Sartre, André Gide, Albert Camus, Michel Leiris, Maurice Merleau-Ponty, vient compléter l'édifice au sein duquel est organisé le premier congrès des écrivains et artistes Noirs en 1956, deux années avant la constitution qui modifiera le rapport entre la France et ses colonies.

Le congrès s'ouvre le 19 septembre 1956 à la Sorbonne. Une soixantaine de délégués originaires de vingt-quatre pays se retrouvent autour d'un objectif commun : dresser l'inventaire de la culture Noire dans sa globalité et sa diversité. Senghor, quant à lui, aspire à "voir les peuples d'Afrique affirmer leur personnalité pour participer au rendez-vous du donner et du recevoir. Il s'agit désormais, non seulement de revaloriser les cultures, mais également de les faire vivre au quotidien ".

Au nombre des difficultés que soulève cette conférence qui se veut un rassemblement unitaire apparaissent déjà les différences d'approche entre les Américains et les Africains. Lorsque les uns refusent de considérer la situation noire américaine sur un même pied que celle des Africains, les autres continuent à défendre l'universalité d'une culture noire. Les uns sont préoccupés par la reconnaissance de leurs droits fondamentaux lorsque les autres réclament la souveraineté de leurs nations.

Au cours du second congrès, à Rome en 1959, Senghor reprend le principe établi depuis quelques années : la mise en parallèle de l'Occident et de l'Afrique, non pour les opposer vraiment mais bien pour démontrer que chacun a un développement propre et souligner l'importance du rythme comme élément fondateur de la spécificité Nègre. Il s'agit essentiellement, pour les acteurs présents, d'opérer un travail de mémoire, de se replonger dans la profondeur de la culture pour la faire vivre à nouveau et rayonner. Les participants s'accordent pour dire que la route est longue et les combats à venir nombreux. Cette rencontre fraternelle, au-delà des insolubles problèmes soulevés, donne le sentiment d'une unité en marche du peuple noir, par-delà les continents.

L'ÉCOLE NÉGRO-CARAÏBE

Mouvement esthétique, l'école négro-caraïbe marque un des épisodes d'une histoire entre l'Afrique et l'Amérique qui n'en finit pas de se tisser et de se défaire.

Évoquer l'école Négro-Caraïbe née en 1970 à Abidjan, c'est rappeler cet élan venu des Amériques caractéristique des indépendances africaines depuis la fin des années 1950 au début des années 1960 et, pour les colonies portugaises, dans les années 1970. L'accès des anciennes colonies à l'indépendance permet en effet aux "Nègres victimes" américains de devenir des "Nègres acteurs" de leur renouveau. Et l'exigence du voyage, du départ voire du retour devient irrépressible en vue de toucher une "authenticité" que l'on ne veut plus Noire mais Nègre et qui se situe désormais dans une Afrique libérée, enfin débarrassée du joug occidental, blanc.

Dès les années 1970, et plus encore dans les années 1980, on assiste à de nombreux retours d'Antillais en Europe et dans les Amériques natales, faisant du phénomène Négro-Caraïbe l'épisode d'une histoire entre l'Afrique et l'Amérique qui n'en finit pas de se tisser et de se défaire... Parmi les formes de ces rapprochements, un mouvement esthétique principalement incarné par les Antillais Serge Hélénon et Louis Laouchez et fondé avec Mathieu Jean Gensin, tous issus de l'école des Arts appliqués de Nice : l'école Négro-Caraïbe.

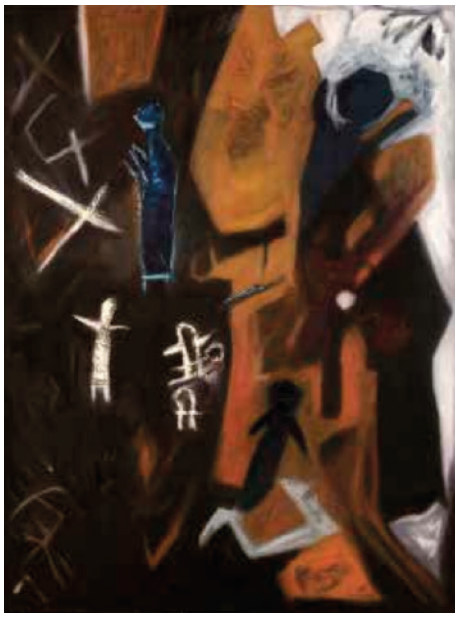

Louis Laouchez
Nocturne, 1991
Huile sur toile, technique mixte,131 x 98 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Serge Hélénon,
La Mémoire charpentée, ca. 1998
Technique mixte, bois, 180 x 92 x 16 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Mathieu Jean Gensin
Niche royale 1, 2012
Huile sur toile, 150 x 150 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

De haut en bas :
Mathieu Jean Gensin

Niche royale 2, 2012
Huile sur toile, 150 x 120 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Fétiche fécond en pays Yacouba, 2012
Huile sur toile, 120 x 120 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

LE MOUVEMENT RASTAFARI

Phénomène social et religieux, le mouvement rastafari perpétue sur les traces de Marcus Garvey le rêve panafricaniste. Le mouvement rastafari, social et religieux, naît en Jamaïque dans les années 1930 de l'interprétation des propos tenus par Marcus Garvey. Garvey est considéré par les rastas comme un véritable prophète pour avoir lancé, dans les années 1920, son célèbre "Regardez vers l'Afrique, où un roi noir va être couronné, il sera le rédempteur".

Leonard Percival Howell, né en 1898 en Jamaïque, est le premier des plus importants prédicateurs du mouvement rastafarien et du culte associé qui ritualise la consommation de cannabis. Le recours à ce psychotrope touche à une forme de déconditionnement volontaire, se veut un outil de protestation contre l'aliénation imposée par le système blanc de "Babylone", qui symbolise le mal et le vice, son usage étant justifié par des extraits de la Bible. La deuxième période du mouvement rastafari est influencée par l'accès à l'indépendance des anciennes colonies dans les années 1960 et par l'émergence du reggae sur la scène internationale dans les années 1970.

ARCHIPEL 6
AUJOURD'HUI

Aliénations modernes. La mémoire pour demain. Croire à l'avenir, c'est croire à la possibilité qu'ont nos sociétés à combattre toutes les formes d'assujettissement de l'homme, sa mise en esclavage. Le Mémorial ACTe se veut l'outil de partage de ces valeurs.

ALIENATIONS CONTEMPORAINES

Si l'aliénation de la liberté et l'esclavage ne sont pas des phénomènes nouveaux dans l'histoire de l'humanité, le XX^{e} et le XXI^{e} siècles changent des précédents par l'ampleur qu'ils prennent, leur accélération inégalée et leur médiatisation.

Selon l'OIT (Organisation Internationale du Travail), des millions de personnes à travers le monde, sont en situation de servitude sous diverses formes : – l'esclavage traditionnel (remboursements de dettes et ventes d'enfants) entre autres en Mauritanie, au Sénégal, Togo, Bénin, Nigéria, ou encore au Soudan, au Pakistan, en Inde... – servitude extrême dans l'exploitation de la main d'oeuvre (7000 enfants esclaves au Costa Rica, enfants indiens dans les mines d'or au Pérou, enfants soldats en RDC, au Congo, au Libéria..., enfants travaillant dans les usines de grandes marques de textile occidentaux au Bangladesh, en Chine, au Vietnam...) – servitude domestique : 110 000 enfants esclaves au Pérou, 1 500 000 en Indonésie, pays le plus touché – esclavage sexuel dans certains pays d'Asie du Sud Est.

Nicolas Mérault
Pluralité guadeloupéenne

"Pluralité guadeloupéenne" est une installation vidéo immersive sur quatre écrans semi translucides, distants de plus d'un mètre l'un de l'autre, et formant un parcours permettant au public de vivre l'expérience, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du dispositif.

Composée de 10 modules vidéo, comme autant de fragments de temps, marqués du 141 sceau de la pluralité des composantes humaines, sociétales, culturelles, géographiques et climatiques, l'œuvre pose un regard poétique sur la Guadeloupe d'aujourd'hui. La fluidité et la non-linéarité des déplacements des visiteurs au sein de l'installation, partie constituante du processus (jeux d'ombre et de lumières, découpe des silhouettes du fait de la semi translucidité des écrans), rappellent la symbolique de la dynamique des fluides et des matières diaphanes, tournées au ralenti, soulignant le caractère changeant des événements et favorisant ainsi l'introspection et la réflexion du spectateur, en lui donnant l'accès visuel au monde du rêve.

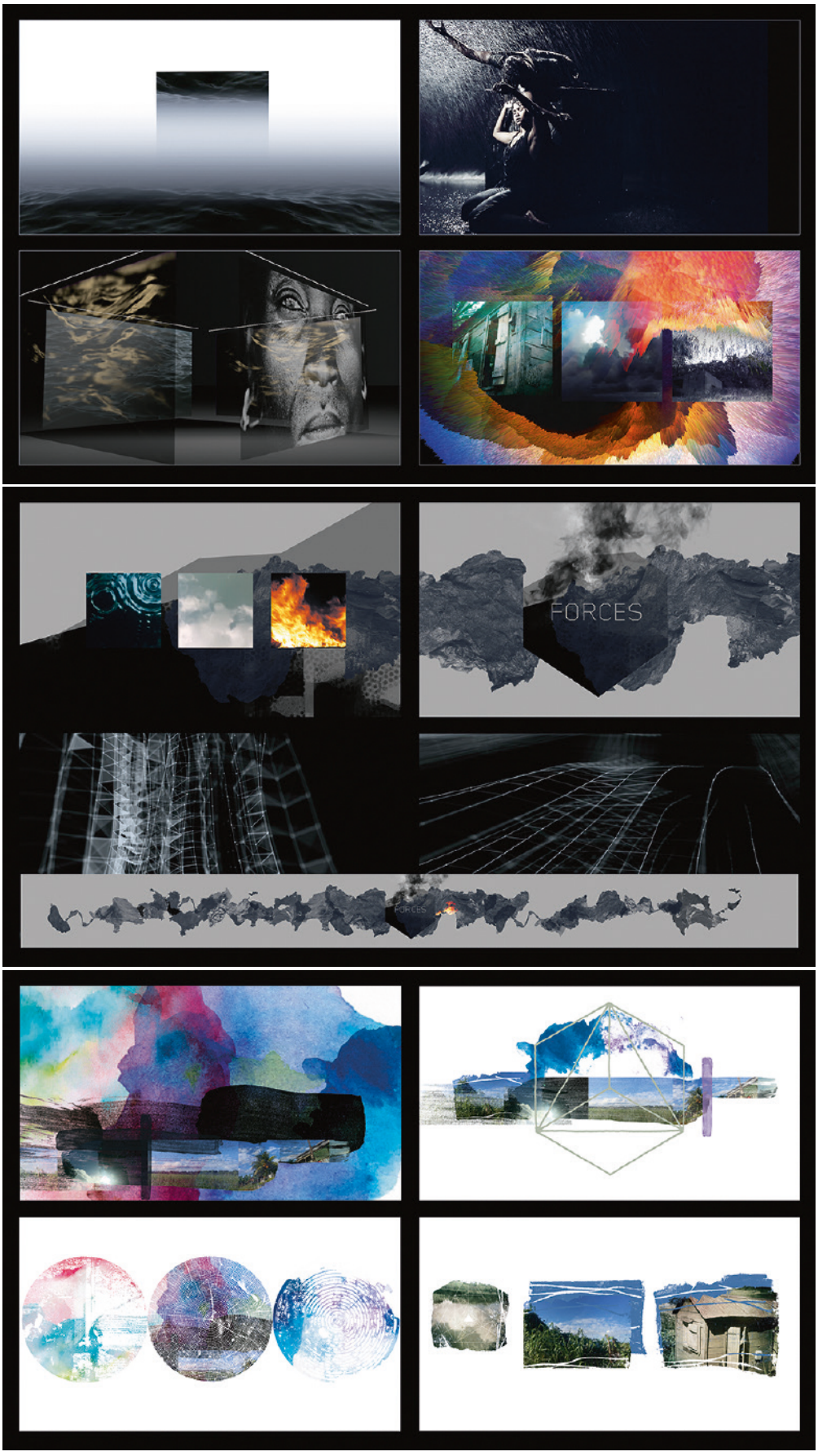

Pluralité guadeloupéenne, 2015
Installation vidéo immersive composée de 10 modules de 5 minutes chacun, 4 écrans semi translucides de 235 x 140 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

FESTIVAL CARIBÉEN DE L'IMAGE

IMAGE FIXE

Une envie, celle de réunir en un lieu hautement symbolique le meilleur de la création d'images caribéenne.

Une nécessité, celle de créer une biennale innovante capable d'offrir une scène et une ouverture internationale aux talents de la région.

Un besoin, celui de fédérer les énergies et de dévoiler au monde la façon dont les Caribéens se voient.

Quatre axes forts animent cette première édition :

L'archéologie photographique :
Il s'agira de présenter les débuts du médium en Guadeloupe avec les premiers portraits réalisés et le volume « West indies » de la compagnie « Keystone » au début du siècle.

Familles :
Les événements familiaux étaient jusqu'à l'avènement des nouvelles technologies confiés au photographe professionnel de famille, il se voyait confier la mémoire et la sanctification des grands moments. En collaboration avec eux, les visiteurs exploreront la représentation solennelle ou légère de cette mémoire.

20 images, 20 ans de photographie :
Le photographe Daniel Goudrouffe, parrain du Festival invite les visiteurs à cet anniversaire, partageant avec eux sa vision aiguisée et jamais complaiante. Ses clichés ont été pris au fil de ses années de voyages dans toute la Caraïbe et à New York. Un noir et blanc nerveux et sensuel d'une grande beauté, un cadrage déstructuré avec talent. Le Mémorial ACTe rend hommage à celui qui fut un des premiers à se revendiquer photographe auteur de la Guadeloupe.

Les nouvelles tendances :
Une sélection des productions les plus contemporaines de la scène caribéenne sont présentées. Recherche d'une nouvelle esthétique, collage de technologies, tentatives de récupération des codes, interprétations des mythes, le festival se fait l'écho de la dynamique créatrice en marche dans la Caraïbe. Île par île, de Cuba à Trinidad, des experts reconnus ont repéré les talents : Suzy Landeau, Delia Blanco, Marvin Fabien, Giscard Bouchotte.

HAÏTI
Maksaens Denis
François Gasner
Josue Azor
Paolo Woods

GUADELOUPE
Steeve Cazaux
Charles Chuleme-Rousseau Yvan Cimadure-Mery
Laetitia Petrelluzzi
Philippe Virapin

SAINT MARTIN
David Gumbs

MARTINIQUE
Jean-Baptiste Barret
Robert Charlotte
Mario Gilbert
Shirley Rufin

DOMINIQUE
Sheldon Casimir
Ericson Joseph
Charles Louis

BARBUDA
Juan-Maria Gomez Gomez dit « Perro Amarillo »

CUBA
Pedro Abascal
José Alberto Figueroa
René Pena
Rafael Villares
Mabel Poblet

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Iliana Emilia Garcia
Scherezade Garcia
Quisqueya Henriquez

SAINT-VINCENT-LES-GRENADINES
Charles Louis
Ericson Joseph

VENEZUELA
Anabell Guerrero

Jean-Baptiste Barret
Mythobidon 01
Série : Mythologiques aux bidons
MARTINIQUE

Jean-Baptiste Barret
Mythobidon 02
Série : Mythologiques aux bidons
MARTINIQUE

Robert Charlotte
A.Jay & T.Jay
Série Garifuna St-Vincent

Robert Charlotte
Sétina Brackin
Série Garifuna St-Vincent

IMAGE ANIMÉE
TRACES, EMPREINTES, DEVENIR

Traces. La mémoire a toujours eu besoin de techniques pour s'exercer. L'informatique est la dernière technologie à avoir résolu la question du stockage de la mémoire.

Empreintes. Stocker de l'information, de la mémoire, c'est la faire apparaître ou disparaître, traiter du passé dans le présent.

Devenir. L'homme mémorable, celui qui est issu de l'imperfection de ses oublis, est passé à l'homme calculable, celui qui est issu de l'information.

3 espaces :
Le Festival caribéen de l'image du Mémorial Acte, propose 40 vidéos muettes ou sonores, dans deux espaces intérieurs de réflexion, sur l'image en flux comme en stock, et un espace extérieur de diffusion.

Traces : salle d'exposition temporaire de 700 m2 (vidéos sonores - 1 à 6 min.)
Empreintes : entrée de la salle polyvalente de 100 m2 (vidéos muettes - 1 à 6 min.)
Devenir : grand écran sur façade extérieure (vidéos sonores - 7 à 26 min.)

Le Festival caribéen de l'image aura également la capacité de promouvoir des productions qui par la suite pourront être diffusées dans d'autres expositions et festivals avec le label Memorial ACTe.

DOMINIQUE
Aarmai Augustine &
Jevier Denzel

GUADELOUPE
Sébastien Barthélémy
Steeve Cazaux
Collectif C Nou Menm
Guy Gabon
Klod Kiavue
José Man Lius
Nicolas Mérault
Nicolas Nabajoth
François Piquet
Léa de Saint-Julien
Janluk Stanislas
Sandrine Trésor
Henry Tauliaut

JAMAÏQUE
Calvin Walker

MARTINIQUE
Gilles Elie-dit-Cosaque

SAINT-MARTIN
David Gumbs

SAINTE-LUCIE
Davina Lee

TRINIDAD & TOBAGO
Nicole Brooks
Michael Chambers
Jeannette Ehlers

Juan-Maria Gomez Gomez, Esperar en vano
Série : Coco time is over
BARBUDA

Juan-Maria Gomez Gomez, Huye
Série : Coco time is over
BARBUDA

Yvan Cimadure-Mery, Caribean Bouyz 1
GUADELOUPE

Nadia Huggins
Circa no future 7
SAN VICENTE LAS GRANADINAS

Nadia Huggins
Circa no future 8
SAN VICENTE LAS GRANADINAS

LES ÎLES DE LA CARAÏBE
Bahamas
Nassua
Havana
Cuba
George Town
Cayman Islands
Kingston
Jamaica

Turks &
Caicos Islands
Cockburn Town
Haiti
Dominican Republic
Port-au-Prince
Santo Domingo
San Juan
Pue rto
Rico
Virgin
Islands (GB)
The Valley
Anguilla
Saint Ba rthélemy
St.Ma rtin
Basseter re
St. Joh n's
Antigua and Barbuda
St. Kitts
& Nevis
Virgin
Islands (US)
Montserrat
Basse- Terre
Guadeloupe
Roseau
Dominica
Pointe-à-Pitre
MÉMORIAL ACTe
Fort-de-France
Ma rtinique
Castries
St. Lucia
Barbados
Bridgetown
Kingstown
St. Vincent &
the Grenadines
St. Geo rge's
Grenada
Aruba
Oranjestad
Curaçao
Willemstad
Bonaire
Kralendijk
Port-au-Spain
Trinidad & Tobago

3

CHIFFRES CLÉS

LES CHIFFRES CLÉS DU MÉMORIAL ACTE

500 objets patrimoniaux et 25 œuvres contemporaines environ constituent la collection de l'exposition permanente.

7124 m² pour le Mémorial ACTe dont **2500 m²** dédiés aux espaces d'expositions permanentes et temporaires.

Une salle polyvalente de congrès et de spectacles de **400 m²** disposant de 256 places assises, de gradins amovibles, d'un écran polichinelle, d'une scène et de loges d'artistes.

Budget total du projet **83 millions d'euros** cofinancés par la Région Guadeloupe, l'Etat et l'Europe dont **47,99 millions d'euros** pour le bâtiment.

6000 à **8000** arbres généalogiques de familles guadeloupéennes issus du Fond Rogers, ainsi que de nombreuses autres ressources généalogiques venant des actes d'état civil, ainsi que des archives publiques et privées.

300 000 visiteurs attendus par an.

37 emplois directs créés pour constituer les équipes du Mémorial ACTe.

Une passerelle de **11,5 m** de hauteur menant au Morne Mémoire et permettant une promenade entre ciel et mer.

Un jardin panoramique sur **2,2 ha** au Morne Mémoire.

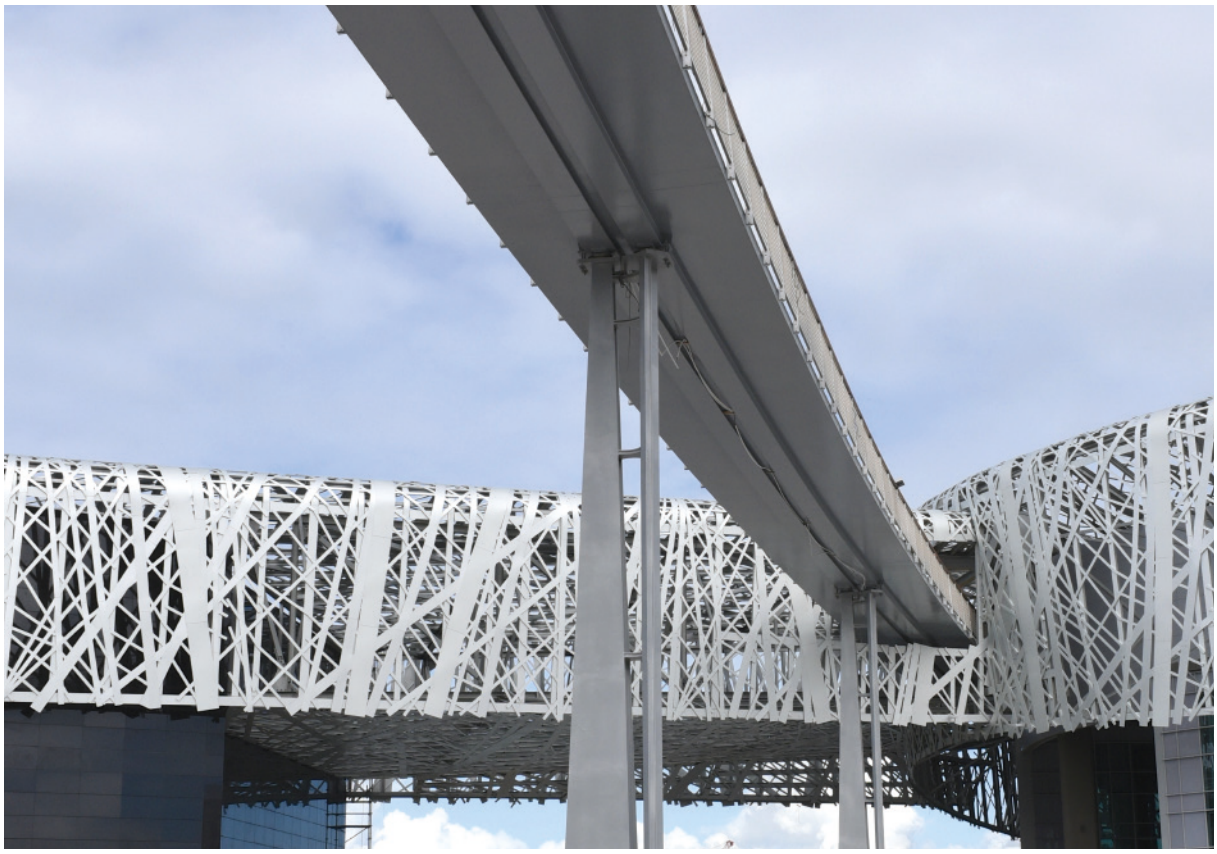

4

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE AU PUBLIC JUILLET 2015

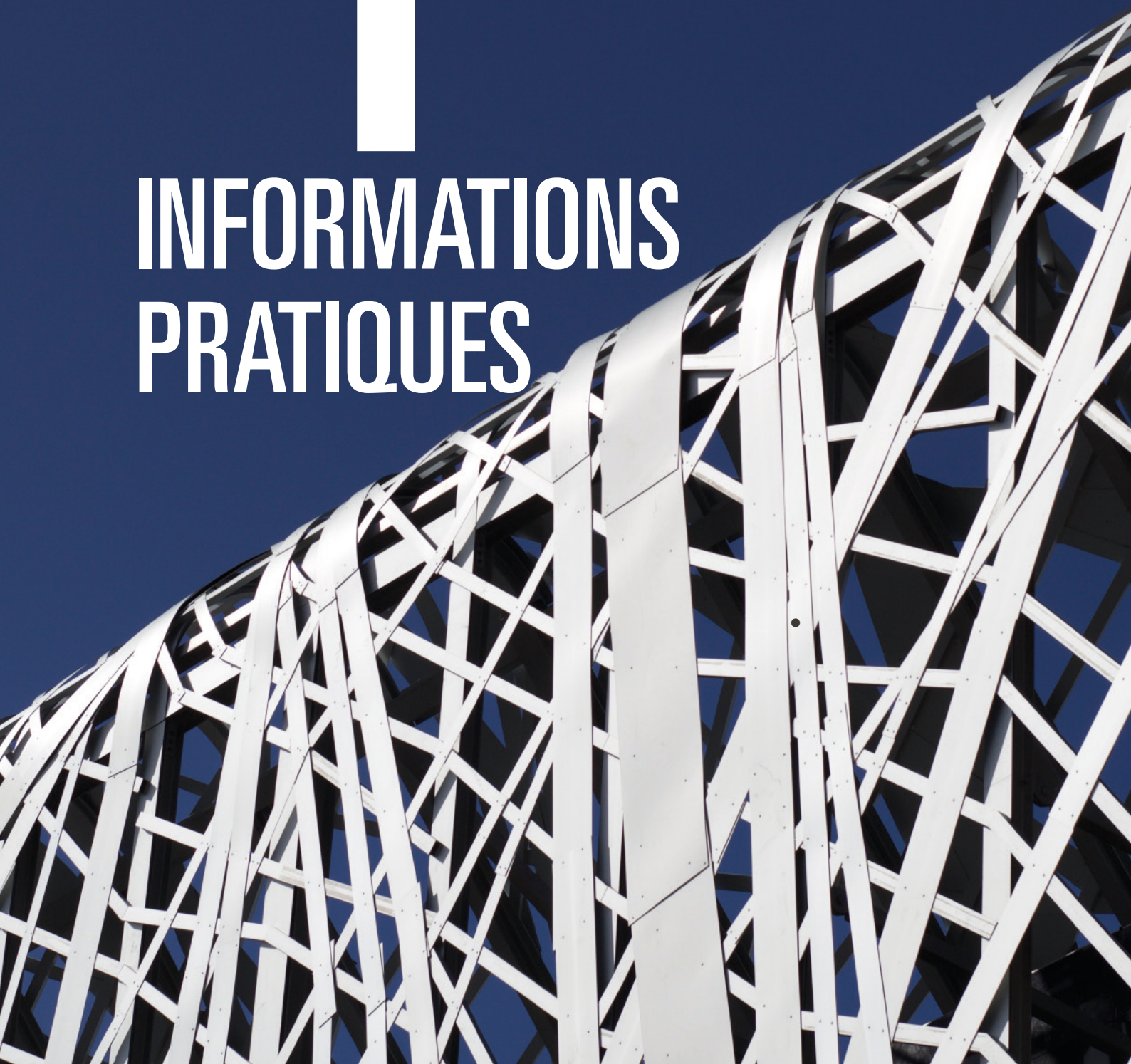

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCUEIL

Par téléphone : +590 590 25 16 00
Par mail : memorial.acte@gmail.com
Site web : www.memorial-acte.gp
Facebook : @Mémorial ACTe Guadeloupe
Twitter : @memorial_acte
Chaine YouTube : Mémorial ACTe Guadeloupe Officiel
Instagram : @memorial_acte

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 9h à 19h / du vendredi au samedi de 9h à 20h / le dimanche de 10h à 18h
Fermé le lundi

TARIFS D'ACCÈS AUX EXPOSITIONS *

TARIFS POUR LES INDIVIDUELS

Tarif plein : 15€
Tarif réduit : 10€

PASS FAMILLE

Tarif : 45€ (2 adultes et entre 2 et 5 enfants appartenant à une même famille)

PASS ANNUEL

Tarif plein : 35€
Tarif réduit : 25€

GROUPES AUTONOMES (ASSOCIATION, CE ET AUTRES)

Entre 8 et 20 personnes : tarif plein de 13€/ tarif réduit de 8,50€
Entre 21 et 99 personnes : tarif plein de 12€ / tarif réduit de 8€

**location audioguide gratuite*

ACCÈS AU MEMORIAL ACTE

5
VISUELS DISPONIBLES
POUR LA PRESSE

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre
© Aeroworx

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre
© Aeroworx

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre ,
© Pascal Berthelot - Architecte

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre
© Pascal Berthelot - Architecte

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre
© Pascal Berthelot - Architecte

Mémorial ACTe, Pointe-à-Pitre
© Région Gaudeloupe

Jean-Baptiste Barret , Mythobidon 01
Série : Mythologiques aux bidons
MARTINIQUE

Robert Charlotte , A.Jay & T.Jay
Série Garifuna St-Vincent

Robert Charlotte, Sétina Brackin
Série Garifuna St-Vincent

Mabel Poblet,Cielo a reflejo
CUBA

De gauche à droite :

Nadia Huggins
Circa no future 7

Nadia Huggins
Circa no future 8

ST-VINCENT-LES-GRENADINES

De gauche à droite :

Yvan Cimadure-Mery
Caribean Bouyz 1
GUADELOUPE

Jean-Baptiste Barret
Mythobidon 02
Série : Mythologiques aux bidons
MARTINIQUE

De gauche à droite :

Juan-Maria Gomez Gomez
Esperar en vano

Juan-Maria Gomez Gomez
Huye
Série : Coco time is over
BARBUDA

L'exposition permanente

❶ Les Amériques

Notre-Dame de Montserrat, XVIII[e] siècle
Gravure, 19 x 23 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Artefacts et pendentifs en Tumbaga
Alliage d'or, de cuivre et d'argent
600-1500, Colombie
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

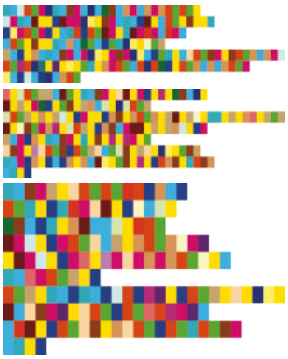

La Voleuse d'enfant, 2015
Tryptique, blocs de bois peints
Trois modules d'environ 100 x 140 cm chacun
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Figure de proue,
Début du XIV[e] siècle, bois
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

❷ Vers l'esclavage et la traite négrière

Traités de Bartolomé de Las Casas
(1474-1566), Séville,1553, 21x 15,8 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

A)ikanische Völker (Peuples d'Afrique)
lithographie,1890, 30x24cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

L' Arbre de l'oubli, 2014
Installation,
Technique mixte, 6 x 6 m
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Chaîne d"esclaves à quatre colliers,
Provenant du couvent vodoun de Déxué
à Adounko, République du Bénin
XIX[e] siècle, 15 X 500 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe

Esclaves en provenance de l'intérieur
Illustration in Frederic Shoberl,
The World in Miniature, volume II,
Africa, Londres, 1817, fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Génération biométrique, 2011
Textile, broderie et appliqués sur coton
296 x 640 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

❸ Le temps de l'esclavage

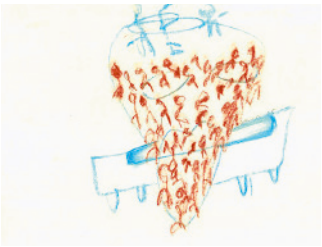

Code Noir, 2005 (extrait)
Crayon pastel sur papier
100 fois 21 x29,6 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Fouet, XIXe siècle,
1,80 m
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

De gauche à droite:

Boulet enchaîné, 85 x12cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Collier et cadenas, vers 1800,
Alabama
(États-Unis), diam. 17 cm,
Fonds M.ACTe,
Coll. Région Guadeloupe.

Boulet d'esclave ou de prisonnier,
XVIIIe - XIXe siècles, Hollande
Barre de 37 cm, diam. 10cm
Fonds M.ACTe,
Coll. Région Guadeloupe.

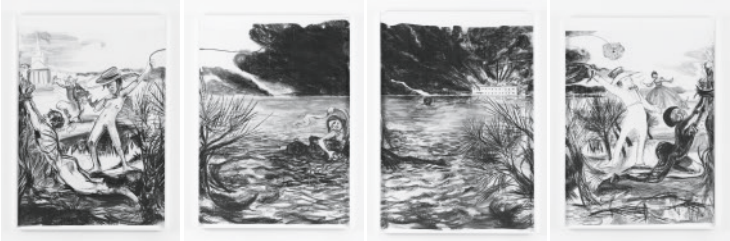

The Palmetto Libretto
(Ébauche pour un opéra comique américain avec Fort Sumter), 2012
Pastel et graphite sur papier
264,8 x 749,3 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Tambour du Maître kâ
François MoléonJernidier dit Kawno
60 x 46 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Tanbou bas d"Akiyo
60 x 46 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Masque et costume d'égungun adjina
1990 - 2000, Porto-Novo, République du Bénin
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Costume d'égungun, kouvitô ou revenant
années 1970, Porto-Novo, Bénin,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

De gauche à droite:

Deux fins tapeurs de tam-tam
Carte postale, édition Phos
Pointe-à-Pitre
Coll. Région Guadeloupe.

Jim Fish Ricksha boy
Carte postale, 9 x 14 cm
Coll. privée.

De gauche à droite:

Santiago Rodríguez Olazábal
Los 16 ojos de la cabeza de Osanyin années 1970,
Porto-Novo, Bénin
Installation, 2015
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Sanford Biggers
Quilt n°5
Graphite, tissu traité acrylique, crayon à l'huile, peinture
Aérosol sur quilt des années 1920-1930, 195,58 x 177,8 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

❹ Le temps des abolitions

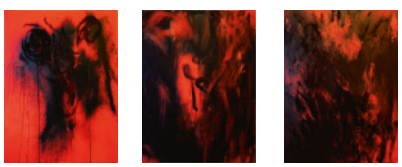

Mario Benjamin
Toussaint Louverture - que l'on souhaitait
Jean-Jacques Dessalines - Le roi Christophe, 2012
Peinture sur toile, technique mixte, triptyque
76 x122 cm chacun
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Bruno Pédurand
Révolutions, 2015
Caissons lumineux, technique mixte
sur Altuglas® et inox
300 x 600 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Shuck One
L' Histoire en marche, 2015
Installation artistique sonore et visuelle
Acrylique, aérosol, collages et modules
en volume sur mur, 400 x 800 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Signature à Madrid de la pétition pour
l'abolition de l'esclavage
Illustration in "Le Monde illustré"
12 décembre 1868, n° 609
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

❺ Le temps d'aprés

L'usine d' Arboussier, les Tonneliers,
La Guadeloupe illustrée.
Coll Cahiers, Pointe-à-Pitre, Carte postale n°100
Coll. Région Guadeloupe.

Famille d'indiens travaillant la canne à sucre
Carte postale n°132, édition Boisel,
Coll. Région Guadeloupe.

Récolte de la canne à sucre, Martinique et Guadeloupe
Carte postale, Ed. Phos, coll.
Région Guadeloupe.

Quatre Nègres lynchés pour avoir assassiné un chef de travaux
Dessin d"Henri Meyer, in Le Journal illustré, 11 décembre 1892
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

White men's waiting room, 1916
Photographie, 18 x 11,5 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Martin Luther King,
Photographie, 13, 2 x 9 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

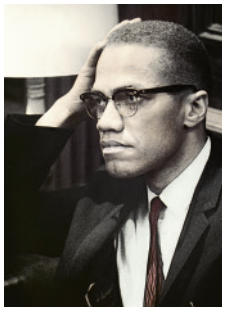

Malcom X
Photographie,25,3 x 10, 3 cm,
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Black Panhters

Louis Laouchez
Nocturne, 1991
Huile sur toile, technique mixte
131 x 98 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Serge Hélénon,
La Mémoire charpentée, ca. 1998
Technique mixte, bois, 180 x 92 x 16 cm
Fonds M.ACTe, coll. Région Guadeloupe.

Mathieu Jean Gensin
Niche royale 2, 2012
Huile sur toile, 150 x 150 cm
Fonds M.ACTe,
Coll. Région Guadeloupe.

Mathieu Jean Gensin
Niche royale 1, 2012
Huile sur toile, 150 x 120 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

Mathieu Jean Gensin
Fétiche fécond en pays Yacouba, 2012
Huile sur toile, 120 x 120 cm
Fonds M.ACTe
Coll. Région Guadeloupe.

❻ Aujourd'hui

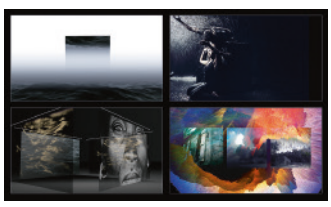

Nicolas Mérault
Pluralité guadeloupéenne, 2015
Installation vidéo immersive composée de 10 modules de 5 minutes chacun, 4 écrans semi translucides de 235 x 140 cm
Fonds M.ACTe,
Coll. Région Guadeloupe.

CONTACTS PRESSE
Claudine Colin Communication
Christelle Maureau : christelle@claudinecolin.com
Dimitri Besse : dimitri@claudinecolin.com
28 rue de Sévigné – F -75004 Paris
Tél : +33 (0)1 42 72 60 01
www.claudinecolin.com

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
RÉGION GUADELOUPE
Hôtel de Région
Avenue Paul Lacavé - Petit Paris
97100 Basse-Terre - Guadeloupe
Secrétariat:
Tel: +590 590 80 41 37
Fax: +590 590 80 51 20
dircom@cr-guadeloupe.fr
www.regionguadeloupe.fr